

UNE SOCIÉTÉ **INCLUSIVE** **POUR** TOUS ET **AVEC** TOUS

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2022

Conception-réalisation : www.kazoar.fr et la Fédération APAJH

Crédits photos : Fédération APAJH, Théo Giacometti, Freepik/farizkiz, GettyImages/miniseries, Shutterstock/Altrendo Images, Shutterstock/maxbelchenko, Shutterstock/Sergey Novikov.

Impression : MM

Mai 2023

sommaire

2

ÉDITORIAL

Jean-Louis Garcia,
président de la Fédération
APA-JH

4

L'APA-JH, UN MOUVEMENT CITOYEN DEPUIS 1962

* Notre gouvernance	6
* Entre plaidoyers et mise en œuvre sur le terrain	12
* Faits marquants	14
* Agenda	16

18

L'APA-JH, INCONTOURNABLE ET INLASSABLE DÉFENSEUR D'UNE FRANCE INCLUSIVE, PLUS JUSTE, SOLIDAIRE ET LAÏQUE

* 60 ans de l'APA-JH	18
----------------------	----

22

GUIDER ET ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES

* Congrès 2022	26
* Élections présidentielles et législatives en 2022	30
* APA-JH et détention	32
* Une société plus inclusive dès les bancs de l'école	34
* Médico-social - Ségur de la santé	38
* Comité interministériel du Handicap	41
* Journée internationale des Personnes Handicapées	42
* Déconjugalisation de l'AAH	42
* Que retenir ?	43

44

ÊTRE ACTEUR DE SON ACCOMPAGNEMENT

* Autodétermination	48
* Comités locaux d'éthique	50
* Conférences de territoires 2022	51
* Formation des militants	52
* Organisation - Évolution de l'offre	54
* Service Accompagnement-Loisirs	55
* Handicap Assistance	56
* Que retenir ?	57

58

METTRE EN LUMIÈRE LE HANDICAP

* Partenaires	60
* Trophées APA-JH	62
* Partenariat média	64
* Réseaux sociaux	65
* Reconnaissance et visibilité	66
* Que retenir ?	68

70

UN SIÈGE FÉDÉRAL AU SERVICE DU RÉSEAU

EN CONCLUSION

Michel Miklarz,
secrétaire général
de la Fédération APA-JH

édito

2022, soixante ans !

Entre vos mains, le rapport d'activité 2022.

Dans une nouvelle présentation. Nous l'avons voulu plus aéré, plus synthétique et plus facile à lire.

Vous nous direz ce que vous en pensez.

Dans le droit fil de ses prédécesseurs, il rappelle toute l'activité de cette année 2022.

Année de nos 60 ans, avec la manifestation de la Maison de la Radio, l'ouvrage et l'exposition de photographies, les Trophées à nouveau au Carrousel du Louvre, la Covid toujours présente, le Congrès Porte de Charenton et l'activité au quotidien sur l'ensemble des territoires.

C'est toute cette vie, militante et bénévole, professionnelle



Jean-Louis Garcia

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION APAJH

93

ASSOCIATIONS
FÉDÉRÉES EN FRANCE
MÉTROPOLITAINE
ET OUTRE-MER

PLUS DE

700

ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES

32 000

PERSONNES
ACCOMPAGNÉES

14 000

COLLABORATEURS

faite d'accompagnements ciblés, d'engagement sur tous les dossiers de la vie sociale du pays que vous retrouverez dans ces pages.

2022, c'est aussi tout le travail conduit sur le thème de l'Autodétermination dans les associations départementales, les établissements et les Conférences de Territoires avec les personnes en situation de handicap pour aboutir à Lille, en juin prochain, à un texte engageant, déterminé et audacieux.

Il constituera notre feuille de route, forte et innovante, pour les années à venir.

Ce rapport d'activité participe de l'exercice démocratique de toute organisation plaçant l'humain et l'engagement collectif au cœur de son fonctionnement.

Lille 2023, ce sera le temps d'acter la validation de l'action passée et par ce texte sur l'Autodétermination, le vote pour le renouvellement des instances notre façon de nous projeter dans le futur.

Pour une société plus juste, plus solidaire, inclusive et laïque.

8 mai 2023



Ce rapport d'activité participe de l'exercice démocratique de toute organisation plaçant l'humain et l'engagement collectif au cœur de son fonctionnement.

L'APAJH UN MOUVEMENT CITOYEN DEPUIS 1962 TOUT HANDICAP TOUT ÂGE DE LA VIE



Notre ambition est la mise en œuvre de toute action destinée à la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap. L'ensemble des associations APAJH rassemblées au sein de sa Fédération fait le choix de porter l'ambition d'une société inclusive.

Nos valeurs

Penser la société inclusive, c'est penser au-delà de l'accessibilité de la cité, des rues et des bâtiments, c'est permettre la participation de tous, avec tous. C'est l'accessibilité universelle !



La laïcité

Le creuset du vivre ensemble, un combat permanent.



La citoyenneté

Mêmes droits, mêmes devoirs pour chacun.



La solidarité

Le handicap concerne la société tout entière.

La place de l'autodétermination dans notre action

L'autodétermination ce n'est pas « faire ou dire à la place de » mais « être aux côtés et à l'écoute de ». C'est reconnaître aux personnes en situation de handicap le droit et la capacité d'exercer un pouvoir sur leur vie, c'est permettre l'accompagnement de l'expression des choix, le respect inconditionnel de ceux-ci et leur donner les moyens de les réaliser.

Il s'agit de favoriser l'expression de leurs attentes et besoins, de reconnaître leurs expertises et expériences pour promouvoir leur pouvoir d'agir tant au niveau individuel que collectif.

DÉCOUVRIR L'APAJH en 4 minutes



*
L'APAJH

en chiffres



93 associations

au cœur de la Fédération.



Plus de

700 structures APAJH

en France métropolitaine et outre-mer dont

182 gérées par la Fédération au 31 décembre 2022.



Plus de

100 métiers exercés

dans les structures.



Plus de

14 000 salariés,

des professionnels aux multiples expertises dont près de **4 000 salariés directement employés par la Fédération**

(3924 au 31 décembre 2022 tous types de contrats).



Plus de

32 000 enfants, adolescents et adultes

accompagnés par le mouvement APAJH.



Démocratie associative et transparence

Une gouvernance pensée pour la défense d'une citoyenneté pleine et entière des personnes en situation de handicap, pour la défense et la promotion de leurs droits. Chaque année, l'assemblée générale, instance délibérative de la Fédération, comprend l'ensemble des adhérents des associations APAJH, réunis en congrès. En 2022, les congressistes se sont retrouvés à Paris. L'assemblée générale est le moment privilégié pour les militants de s'informer sur la situation de la Fédération, de s'exprimer sur sa gestion et de définir les orientations de l'association.

• Le Conseil d'administration

Organe exécutif de la Fédération, le Conseil d'administration regroupe des membres issus des territoires et associations membres adhérentes pour veiller au bon fonctionnement de la Fédération (proposition à l'assemblée générale de la politique et des orientations générales, arrêt des budgets et contrôle de leur exécution...) *

EN 2022

9 séances en présentiel

4 sollicitations par voie électronique pour des délibérations urgentes

Le Bureau fédéral

Les membres du Bureau fédéral assurent collégialement la préparation et la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration. *

EN 2022

13 séances dont une décentralisée à Lille en mai et une autre sous le format d'un séminaire

Les instances spécifiques

- * 16 Conseils de région
- * Haut Conseil Pédagogique et Scientifique
- * Conseil de vigilance
- * Commission de contrôle

Les membres du Conseil d'Administration

Administrateurs fédéraux

- » **Jean-Louis GARCIA**
Président national élu par le Conseil d'administration
- » **Jean-Marie AUBESPIN**
Administrateur
- » **Christine AZAÏS**
Déléguée du Pôle « Autonomies »
- » **Éric BAUMIÉ**
Chargé de mission auprès du Bureau
- » **Jacques BIRINGER**
Administrateur
- » **Bruno BONNEFOY**
Administrateur
- » **Roger CHATELARD**
Adjoint au trésorier général
- » **Elsie COLAS**
Administratrice Membre du Conseil de vigilance
- » **Michel COLLIN**
Administrateur
- » **Philippe CRIOU**
Chargé de mission auprès du Bureau
- » **Maryvonne DEBARRE**
Administratrice membre du Conseil de vigilance
- » **Olivier DIVET**
Administrateur
- » **Yves DUVAL**
Administrateur
- » **Patrice GERMAIN**
Trésorier général
- » **Francis GOMEZ**
Administrateur Membre du Conseil de vigilance
- » **Georgina JUDICK-PIED**
Administratrice
- » **Catherine KERKAERT**
Administratrice
- » **Gérard LEFRANC**
Administrateur
- » **Chantal LEMÉE**
Administratrice
- » **Jacques LETHUILLIER**
Administrateur
- » **Philippe LORENZO**
Administrateur
- » **Claire MAGIMEL**
Administratrice

- » **Jean MALHOMME**
Délégué du pôle « Vie professionnelle »
- » **Monique MALIQUE**
Administratrice
- » **Catherine MARTINAY**
Administratrice
- » **Michel MIKLARZ**
Secrétaire général
- » **Michel MORELLO**
Administrateur
- » **Dominique MORIN**
Administrateur
- » **Isabelle MUSSEAU**
Ajointe au secrétaire général
- » **Francis RIBOT**
Adjoint au secrétaire général, Membre du Conseil de vigilance
- » **Pierre RODDIER**
Chargé de mission auprès du bureau
- » **Stéphanie ROGER**
Adjointe au secrétaire général
- » **Martine ROLLIN**
Administratrice
- » **Jean-Claude ROUANET**
Vice-président délégué, et délégué du pôle « Petite enfance, jeunesse, éducation, scolarité »
- » **Pascal SILLOU**
Vice-président
- » **Philippe VENCK**
Délégué du pôle « Vie sociale »

Représentants d'organisations qui soutiennent l'action de l'APA-JH

- » **ANATEEP**
Martine Duval
- » **Fédération PEEP**
Marie-Françoise Wittrant
- » **FCPE**
Éric Voisin
- » **JPA**
Jacques Durand, chargé de mission auprès du bureau
- » **UNSA Éducation**
Isabelle Delamarre

- » **SE-Unsa**
Élisabeth Jamin

- » **SGEN-CFDT**
Isabelle Lacaton

Représentant du Comité Social & Économique Central

- » Jean-Michel Grèzes

Personnes qualifiées au CA

- » **Stephan GOUZOUGUEC**
Représentant Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN)
- » **Jean-Louis BRISON**
Président du Haut Conseil Pédagogique et Scientifique (HCPS)
- » **Christian BRUN**
Président du Conseil de vigilance

Chargés de mission

- » **Annick AGUIRRE**
Chargée de mission auprès du CA
- » **Noël BAEKELANDT**
Chargé de mission auprès du CA
- » **Patrice FONTAINE**
Chargé de mission auprès du CA sur l'expertise ASE et la petite enfance
- » **Yves FOUCAULT**
Chargé de mission auprès du CA « Secteur Sport »
- » **Alain GRAMON**
Chargé de mission auprès du CA « Secteur Emploi »
- » **Sofyane MEHIAOUI**
Chargé de mission auprès du CA « Secteur Sport »
- » **Albert PRÉVOS**
Chargé de mission auprès du CA « Secteur International »
- » **Muriel RODDIER**
Chargée de mission auprès du CA sur les questions de santé des personnes en situation de handicap, les réseaux de santé.

* NOTRE GOUVERNANCE

Les instances spécifiques à la Fédération APAJH

16 Conseils de région

Chaque Conseil de région organise la représentation de l'APAJH et assure notamment la coordination entre la Fédération et les associations APAJH fédérées qui le composent, ainsi qu'entre les associations départementales de la région elles-mêmes. Les délégués de région sont désignés par le conseil d'administration. Le président informe les autorités régionales de leur désignation.*

Haut Conseil Pédagogique et Scientifique

Depuis septembre 2004, le Haut Conseil Pédagogique et Scientifique est chargé de conseiller la Fédération dans sa mission d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de mener une réflexion sur les choix éthiques.*

COMPOSITION

Président: **Jean-Louis BRISON**

EN 2022

Cinq thématiques traitées

- » Avis sur les observations du Comité des Droits des personnes handicapées de l'ONU.
- » Représentation et représentativité dans le monde associatif.
- » Texte APAJH « Choisir ma vie de citoyen, c'est mon droit, c'est ma liberté - Autodétermination, pouvoir de décider pour soi-même, pouvoir d'agir, de quoi parle-t-on ? »
- » Réflexion sur « vulnérabilité, prise de risque et liberté »
- » Réflexion sur la fin de vie (vers une évolution de la loi ? Quels points de vigilance pour les personnes vulnérables ?)

Conseil de vigilance

Le Conseil de vigilance (article 12 des statuts fédéraux) de l'APAJH a été constitué pour préserver les intérêts des personnes accompagnées par les associations fédérées ou par les établissements en gestion nationale. Il a aussi pour objectif de préserver les intérêts des établissements et services eux-mêmes.

Il a pour mission de valider la qualité des modalités d'accompagnement et de prévenir d'éventuels dysfonctionnements pouvant l'affecter. Toute visite est finalisée par un rapport adressé au président fédéral et à la présidente ou au président du département visité, qui peut proposer, le cas échéant, des actions correctives.*

COMPOSITION

Président: **Christian BRUN**
Elsie COLAS, Maryvonne DEBARRE,
Francis GOMEZ, Michel PAUME
Francis RIBOT, Michel ROUSSEAU,
Olga TORELLI, Bernard ZANEBONI

- » 4 administrateurs fédéraux désignés par le Conseil d'administration
- » 4 membres élus par l'assemblée générale, issus des associations fédérées
- » 1 membre de la commission de contrôle

EN 2022

3 séances plénières

2 séminaires de formation

6 missions ont été conduites (cinq auprès d'associations départementales et une auprès d'établissements en gestion nationale)



Commission de contrôle

Elle renforce la démarche de démocratie associative en permettant de sécuriser la gestion et la bonne utilisation des fonds. Son rôle est indépendant de celui du commissaire aux comptes puisqu'elle est un regard porté par les adhérents, alors que le commissaire aux comptes, extérieur à l'association, est un prestataire de service rémunéré.

Elle est chargée de contrôler l'utilisation des moyens financiers votés pour la gestion du siège national et de l'exécution des budgets des établissements directement gérés par la Fédération.

COMPOSITION

Président : **Michel ROUSSEAU**
Mohamed AGUIB, Clarisse DI FRUSCIA,
Frédéric MICHAUT

L'assemblée générale désigne à bulletin secret une commission de contrôle composée d'au moins trois vérificateurs aux comptes, adhérents de l'association et non-membres du conseil d'administration. *

EN 2022

2 réunions les 21 avril
et 21 septembre.

Examens des registres
des délibérations du CA
(2019, 2020 et 2021).

Analyse et suivi des décisions
relatives aux comptes consolidés,
aux résolutions financières,
au Plan Pluriannuel d'Investissement
dont le relogement du siège
de la Fédération.



Les commissions et groupes de travail du Conseil d'administration

Dans le cadre de l'organisation de la Fédération APAJH existent quatre pôles d'expertise : « Autonomies », « Jeunesse, éducation, Scolarité et petite enfance », « Vie sociale », « Vie professionnelle ». Leur rôle est de proposer la synthèse de leurs réflexions et travaux au conseil d'administration à qui revient le pouvoir de décision.

Au sein du pôle « **Autonomies** » un groupe de travail a été constitué chargé de finaliser un texte d'orientation sur l'autisme, participation à deux autres groupes de travail sur la liberté d'aller et venir dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux et sur le polyhandicap. Dans le cadre du CNCPPH, la commission a travaillé sur l'accessibilité des établissements à recevoir du public et sur l'accessibilité des réseaux de transport collectif, les nouvelles signalétiques autorisées en voirie, les aides à l'achat de vélos électriques adaptés. Une commission « santé » a été créée pour favoriser la promotion et la prise en compte d'accompagnements santé dans les associations départementales ainsi que dans les établissements en gestion nationale.

Au sein du pôle « **Jeunesse, éducation, scolarité et petite enfance** », un thème principal : « Faire vivre partout la convention cadre APAJH - Éducation nationale - Où en est-on de sa mise en œuvre dans les associations départementales ? ». Des pistes d'action ont été déterminées : comité de suivi dans chaque département pour identifier les actions prioritaires en direction du directeur académique des services de l'Éducation nationale, participation au comité départemental de suivi de l'école inclusive et mettre la question de la convention-cadre à l'ordre du jour des conseils de région.

L'axe de travail principal du pôle « **Vie sociale** » concerne l'autodétermination. Depuis le congrès de Charenton 2022, il est chargé de créer des outils favorisant la réflexion et les débats sur le texte « Choisir ma vie, c'est mon choix, ma liberté », notamment dans les conseils d'administration des associations départementales et dans les conférences de territoires. Le texte, préparé par un comité de pilotage qui en poursuit l'écriture en tenant compte des débats sera discuté et soumis au vote lors du congrès de Lille en juin 2023 avec l'objectif d'obtenir un soutien unanime des délégués.

Le pôle travaille aussi sur d'autres thèmes : la « Vie affective et sexuelle », le Sport, les Vacances adaptées.

Au sein du pôle « **Vie professionnelle** », le thème défini pour 2022-2023 a été « Développer la qualité de vie au travail ». Un questionnaire a été diffusé auprès des travailleurs en situation de handicap (dans les associations départementales gestionnaires et dans les établissements gérés par la Fédération). Un groupe de travail a été constitué afin de publier un texte contenant des préconisations et des exemples opérationnels, notamment sur la question de la situation des travailleurs d'ESAT confrontés à l'avancée en âge. L'APAJH a participé à la grande concertation qui a abouti à la publication du décret du 14 décembre 2022 qui permet la construction d'un parcours professionnel plus fluide et personnalisé pour les travailleurs en ESAT.

En 2022 a été signée une convention avec le Ministère de la Justice qui a permis l'implantation de deux entreprises adaptées en milieu pénitentiaire à Poissy (Yvelines) et à Châteauroux (Indre).

Le pôle trace comme perspectives d'accompagner la mise en œuvre de cette convention et de cet accord, de réécrire le contrat de travail pénitentiaire en Facile à Lire et à Comprendre (FALC), de mener la réflexion sur un modèle APAJH de l'accompagnement en milieu pénitentiaire. ✱

Aux quatre pôles s'ajoutent les travaux de commissions transversales

- » La commission « Nos pratiques associatives » s'est réunie en novembre 2022.
- » La commission des marchés s'est réunie sept fois en 2022.
- » La commission du « Guide pratique ».



* ENTRE PLAIDOYERS ET MISE EN ŒUVRE SUR LE TERRAIN

Une organisation du quotidien menée par une Fédération APAJH employeur de l'économie sociale et solidaire

La Fédération APAJH est à la fois une association militante qui représente les personnes en situation de handicap et une entité gestionnaire d'établissements et de services. Depuis sa création en 1976, la Fédération joue le rôle de tête de réseau.

Militant ou gestionnaire, militant et gestionnaire : chaque échelon a un rôle à jouer et des responsabilités propres

Le mouvement APAJH, ce sont 93 associations mobilisées au sein des départements. Nous parlons alors d'associations fédérées ou membres de la Fédération APAJH. Chaque association est juridiquement indépendante. Les associations APAJH sont militantes car elles participent sur le terrain à faire « bouger les lignes » au sein des écoles pour la sensibilisation des élèves au handicap, au sein des instances locales ou départementales, ou encore auprès des entreprises pour l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Chacun des 700 établissements et services APAJH est soit géré par une association APAJH (Creuse, Nord, Guyane...), soit directement par la Fédération APAJH. *

182 structures gérées
directement par la Fédération

Plus de 7700 jeunes et adultes accompagnés

4 000 collaborateurs
salariés de la Fédération en direct

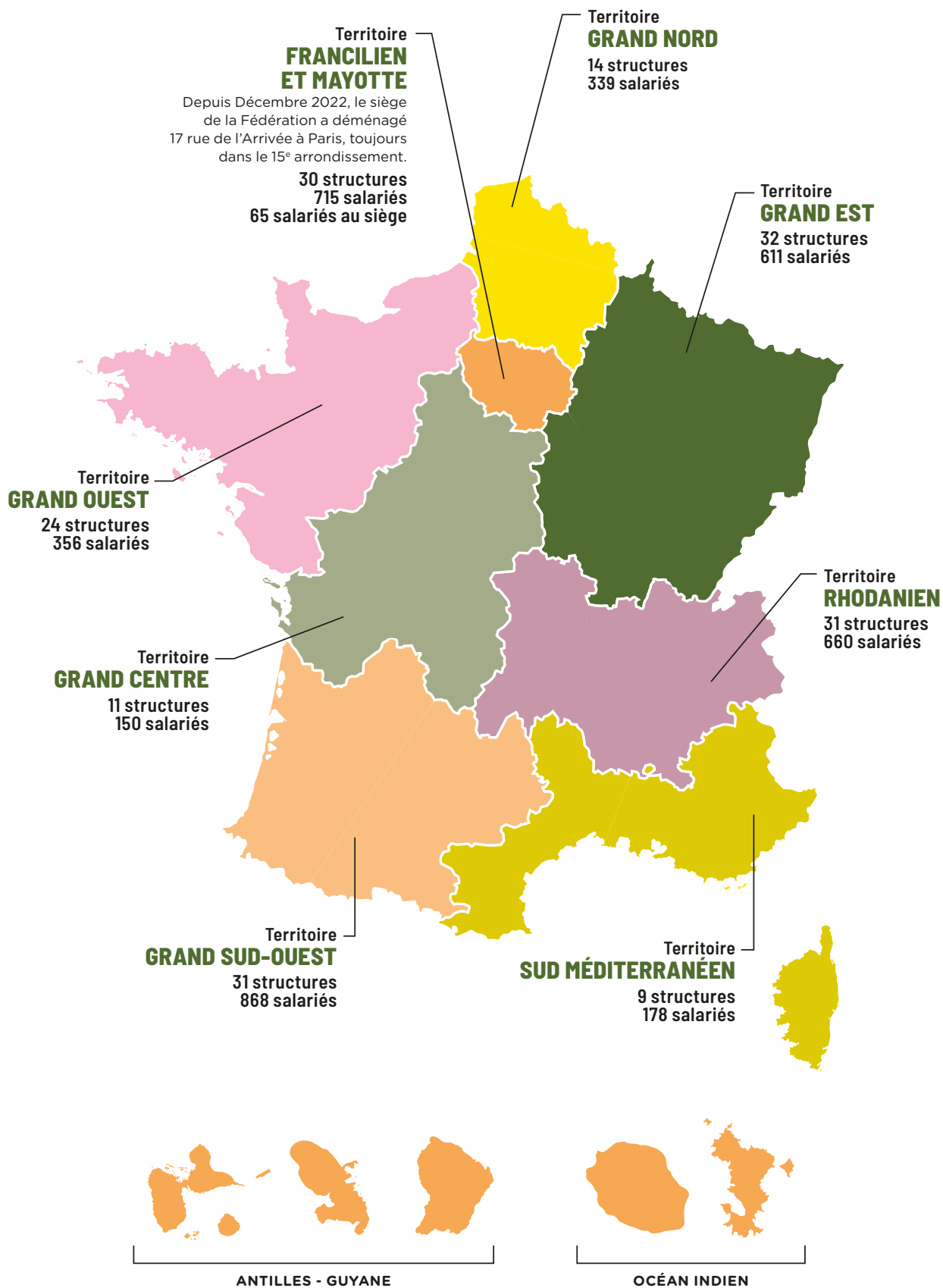
Cap Organisation 2023

En octobre 2022, le Conseil d'administration a voté le lancement d'une réflexion nationale afin de revoir les processus de l'organisation gestionnaire.

L'objectif principal de cette démarche est de permettre « *une gestion plus moderne favorisant l'innovation, le pouvoir d'agir des directions et des professionnels pour un accompagnement qui réponde aux attentes et besoins des jeunes et adultes en situation de handicap accompagnés par les structures gérées directement par la Fédération APAJH, ainsi que leurs proches aidants* ».

Un siège et huit territoires de gestion

Qualité de l'accompagnement, gestion financière, ressources humaines, communication ou encore pilotage du système d'information : à la fois ressources et experts métiers, les collaborateurs du siège mettent leurs expertises à disposition des associations APAJH et des structures directement gérées par la Fédération, via ses 8 territoires de gestion. Les directions et services du siège travaillent sous la houlette de Jean-Louis Leduc, directeur général et de ses deux adjoints, Mélanie Bourjal et Stéphane Paravel. *



* FAITS MARQUANTS

Un an de temps forts pour faire battre le cœur de la Fédération

AVRIL



Pacte « Réflexe Handicap », cap sur les présidentielles! *

L'APAJH interpelle les candidats républicains à l'élection présidentielle pour les inviter à adopter le Réflexe Handicap APAJH 2022-2027. 13 actes pour anticiper les besoins et attentes des personnes en situation de handicap.

Pour en savoir plus, rendez-vous page 30

JUIN



Du 16 au 18 juin, l'autodétermination à l'honneur à l'occasion du 45^e Congrès de la Fédération APAJH - Espace Charenton à Paris. *

Pour en savoir plus, rendez-vous page 26

FÉVRIER

Le 9 février, l'APAJH fête ses 60 ans. *

Pour en savoir plus, rendez-vous page 18

MARS



Signature de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2022-2024 pour accompagner, en partenariat, les personnes détenues en situation de handicap. *

Le 15 mars à la maison d'arrêt d'Amiens en présence de Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice, et Brigitte Klinkert, ministre déléguée à l'Insertion.

Pour en savoir plus, rendez-vous page 32

MAI



Pacte « Réflexe Handicap », poursuivre la dynamique auprès des candidats républicains aux élections législatives. *

Le Réflexe Handicap doit infuser toutes les décisions politiques et publiques, à tous les échelons, dans chaque projet de loi.

Pour en savoir plus, rendez-vous page 31

JUILLET

Le 27 juillet, signature avec Éric Dupond-Moretti et l'ATIGIP d'une convention pour l'accueil de personnes condamnées à des travaux d'intérêt général (TIG). *

Pour en savoir plus, rendez-vous page 32

OCTOBRE

SEPTEMBRE

Le Grand Direct, 2 heures d'émission radio filmée pour raconter 60 ans de combat. *

En direct du Studio 104 de la Maison de la Radio et de la Musique de Radio France, les intervenants se sont succédé pour retracer le parcours de l'APAJH et parler des enjeux futurs. L'occasion également de dévoiler l'ouvrage édité spécialement pour les 60 ans de l'APAJH *De l'Utopie à la Réalité*.

.....
Pour en savoir plus, rendez-vous page 19

27 septembre: signature d'un nouvel accord « temps de travail » *

.....
Pour en savoir plus, rendez-vous page 40

6 octobre, Conseil Interministériel du Handicap présidé par Élisabeth Borne, Première ministre. L'APAJH était présente. *

.....
Pour en savoir plus, rendez-vous page 41

DÉCEMBRE



Lancement du manifeste « Handicap, un combat citoyen avant tout ». *

Le 3 décembre, à l'occasion de la 30^e journée internationale des Personnes handicapées.

.....
Pour en savoir plus, rendez-vous page 42

NOVEMBRE

Signature d'une convention pour la création de la première entreprise adaptée de Mayotte. *

Le 14 novembre à Mamoudzou en présence de Thierry Suquet, préfet de Mayotte, et Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH.



Une cérémonie exceptionnelle pour remettre les 17^e trophées APAJH le 21 novembre au Carrousel du Louvre! *

Après deux années sans cérémonie en présentiel, 1400 personnes se sont réunies pour découvrir les quatre lauréats lors d'une soirée rythmée par la performance d'artistes tels que les chanteurs Amir et Tété.

.....
Pour en savoir plus, rendez-vous page 62

AOÛT

L'APAJH signe la tribune « Face à une situation exceptionnelle, réaffirmons ensemble notre ambition pour une École inclusive » dans Libération le 25 août. *

.....
Pour en savoir plus, rendez-vous page 36

* AGENDA

À la rencontre des militants, personnes en situation de handicap et professionnels

Partout en France, tout au long de l'année, le président de la Fédération APAJH est allé au contact et à la rencontre de tous ceux qui font le mouvement APAJH.

1^{ER} FÉVRIER

En visite à Montbrison (Loire), Jean-Louis Garcia a clôturé une formation « Éthique et bientraitance : les enjeux dans les liens et le temps dans l'accompagnement » des personnes en situation de handicap.

16 FÉVRIER

Visite aux côtés de Sophie Cluzel, secrétaire d'État aux Personnes Handicapées, au sein de l'ESAT Alter Ego (APAJH Val-de-Marne) à Alfortville, il est question de la transformation des ESAT et de la sécurisation des parcours professionnels de chacun.

17 FÉVRIER

Inauguration de l'Unité d'Accueil Temporaire TSA (troubles du spectre autistique) en présence de Guislaine, présidente du Conseil de Vie Sociale de la Maison d'Accueil Spécialisé Pierre Mailliet (APAJH du Nord) en présence de Jean Lécutier, président de l'APAJH du Nord et Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH.

23 FÉVRIER

Rencontre entre Jean-Louis Garcia et Ben Issa Ousseni, président du Département de Mayotte.

1^{ER} MARS

Formation des militants des associations du territoire APAJH Grand-Centre. Au programme : échanges autour de la Société Inclusive pendant près de trois jours à La Rochelle. Thèmes Société Inclusive, la Communication et les Finances.

15 MARS 2022

À la maison d'arrêt d'Amiens, Jean-Louis Garcia a signé une convention avec Éric Dupond-Moretti, ministre de la Justice et garde des Sceaux, en présence de Brigitte Klinkert, ministre déléguée à l'insertion. L'objectif :

- accompagner les personnes détenues en situation de handicap, notamment par la diversification de l'offre d'activités ou la mise en place d'ateliers adaptés à leurs besoins ;
- permettre la réinsertion, la lutte contre la récidive, et la formation.

DU 15 AU 17 MARS

Formation des militants du territoire APAJH Grand Ouest à Rouen (Seine-Maritime). Au programme de ce moment fort de notre association : la Société inclusive, la Communication, les Finances.

24 MARS

Présence de Jean-Louis Garcia à la soirée de retour des athlètes de l'Équipe de France de retour des Jeux Paralympiques de Pékin 2022.

15 AVRIL

Jean-Louis Garcia, a pris la parole lors d'une table ronde autour des grandes associations partenaires de la Fédération Française Handisport. Il a rappelé l'importance du travail commun entre les deux fédérations autour de la pratique sportive quotidienne, du haut niveau et en compétition dans l'intérêt de tous.

27 AVRIL

Dernière session de formation des militants autour de la Société inclusive, des Finances et de la Communication, à Charleville-Mézières.

4 ET 5 MAI

Bureau fédéral décentralisé, organisé en collaboration avec l'APAJH du Nord à Lille.

11 ET 12 MAI

Devant près de 500 personnes, aux côtés de Francis Gomez, président de l'APAJH de la Vienne, prise de parole au colloque scientifique intitulé « L'autisme à tous les âges de la vie, agir pour une vie de qualité » organisé par l'APAJH de la Vienne au Palais des Congrès du Futuroscope.

17 MAI

Signature de la convention par Olivier Brahic, directeur général de l'Agence régionale de santé de Mayotte, Jean-Louis Garcia, président de la Fédération l'APAJH et Gilles Halbout, recteur de l'Académie de Mayotte pour l'Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme APAJH à Bandré.

19 MAI

Dernière Conférence de territoire la Réunion-Mayotte et partage d'expériences sur l'habitat inclusif.

21 MAI

Participation de Jean-Louis Garcia au salon de la Santé et du Bien-être pour tous, à Saint-Denis, à la Réunion.

24 ET 25 MAI

Les « 52 ans de l'APAJH de l'Isère » sur le thème « Un événement au service de l'inclusion pour tous avec tous » avec des visites de sites,

SUIVEZ LA FÉDÉRATION AU QUOTIDIEN SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

inaugurations, table ronde, ateliers, débats et échanges autour de l'autodétermination et de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

30 MAI

En route vers Paris 2024 : Jean-Louis Garcia représentait l'APAJH à la soirée des Champions 2021 au stade Charléty. L'occasion de rappeler l'unité du sport français et la volonté partagée par tous les acteurs de porter un projet commun dans la perspective de Paris 2024.

23 JUIN

Les « 50 ans de l'APAJH du Tarn » et une journée à la découverte « des chemins de vie et de parcours » à la Plateforme Adultes Autonomes de Lavar.

DU 30 JUIN AU 7 JUILLET

Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH et Pierre Roddier, membre du Bureau national, chargé de l'Outre-mer, étaient en mission en Guyane pour rencontrer l'ensemble des acteurs du monde du handicap et du médico-social : financeurs, politiques, personnes en situation de handicap, familles, militants, collaborateurs, médias, etc. Au cours de ce séjour, il y a eu de belles manifestations pour fêter à la fois les 60 ans de l'APAJH et les 20 ans de l'APAJH Guyane, dont l'inauguration du multiservices Kaz Kontre et projection du film PRESQUE.

18 JUILLET

Visite de Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, et d'Éric Chenut, président de la Mutualité Française au centre de séjour adapté de Bagard (Gard).

21 SEPTEMBRE

À Grenoble, participation à la remise des médailles du travail, et l'occasion de saluer 14 années de présidence de Pierre Pellissier (APAJH Isère).

22 ET 23 SEPTEMBRE

Déplacement dans le Loir-et-Cher. Dans le cadre des 50 ans de l'IME Joseph Perrin.

Inauguration de l'espace restauration à Montrichard, un lieu de travail, de formation et de découvertes. Un très haut niveau d'exigence et de qualité géré par l'APAJH Loir-et-Cher.

28 SEPTEMBRE

L'APAJH de la Creuse a organisé un colloque « L'inclusion, qui, quand ? comment ? ». Après l'ouverture par Patrick Colo, président de l'association départementale et le président fédéral, présentation de l'ouvrage du jubilé « À jamais les pionniers, 50 ans de combat pour l'inclusion ».

12 OCTOBRE

Célébration des 10 ans du Foyer « Arc-en-ciel » de Romilly-sur-Seine (Aube).

DU 28 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE

Mission en Guyane et au Brésil du président fédéral dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Clermont-Ferrand.

14 NOVEMBRE

Mayotte : signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour la première Entreprise Adaptée avec le Préfet.

17 NOVEMBRE

Déplacement à Grand-Quevilly (Seine-Maritime) pour visiter l'EEAP Tony Larue puis projection-débat du film presque dans le cadre des 60 ans de l'APAJH salués par l'APAJH Seine-Maritime et la ville.

23 NOVEMBRE

Le président de l'APAJH, Jean-Louis Garcia, est dans l'Eure pour une journée de rencontres et d'échanges avec les personnes accompagnées, les militants et les professionnels de l'APAJH de l'Eure.

24 NOVEMBRE

Déplacement dans l'Aude à la rencontre des personnes accompagnées, militants et professionnels de l'APAJH de l'Aude, ainsi que pour la projection du film PRESQUE dans le cadre des 60 ans de l'APAJH, animée par le groupe de musique Magik Tak Doum de l'EANM de Laroque de Fa.

6 ET 7 DÉCEMBRE

Déplacement dans le Lot à la rencontre des personnes accompagnées, militants et professionnels de l'APAJH du Lot, ainsi que pour l'inauguration de la Maison de Répît de Cahors, dans laquelle l'exposition « De l'utopie à la réalité » a été présentée.

9 DÉCEMBRE

Déplacement en Haute-Marne pour l'inauguration du Dispositif d'Appui et de Soutien à l'Accompagnement des situations complexes et pose de la première pierre de l'ESAT de Chaumont.

DU 12 AU 18 DÉCEMBRE

Jean-Louis Garcia, président de la Fédération en déplacement en Guadeloupe accompagné de Jean-Claude Rouanet, vice-président délégué, Michel Miklarz, secrétaire général, Patrice Germain, trésorier général, Pierre Roddier, membre du Bureau national, chargé de l'Outre-mer, Mélanie Bourjal, directrice générale adjointe, Yoan Hadadi, directeur de cabinet du président et Vincent Lasserre, directeur financier. Cette mission militante a réuni les délégations de Guadeloupe, Guyane et Martinique pour la Formation des militants et la Conférence de territoire. Une semaine de travail et de réflexion collectifs, et également de rencontres avec l'ensemble des acteurs du monde du handicap et du médico-social : financeurs, politiques, personnes en situation de handicap, familles, militants, collaborateurs, médias, etc. Un événement dans le cadre des 60 ans de l'APAJH a aussi été organisé pour poursuivre les manifestations liées à cette année anniversaire.

**Jean-Louis Garcia
et Bernadette Cassin
ancienne présidente
de l'APAJH Guadeloupe**





depuis 1962
#Handicap

L'APAJH,

INCONTOURNABLE ET INLASSABLE DÉFENSEURE D'UNE FRANCE INCLUSIVE, PLUS JUSTE, SOLIDAIRE ET LAÏQUE DEPUIS 1962

La célébration des 60 ans de l'APAJH aura rythmé l'année 2022. Depuis 1962, six décennies de militantisme et d'innovations que la Fédération a mis à l'honneur mois après mois avec la participation des associations APAJH. Un anniversaire pour promouvoir la mission, faire le bilan de nos plus belles réussites et montrer par l'action que l'utopie peut devenir une réalité.

Pionnière, avant-gardiste et ancrée dans la société, tout au long de ces années, l'APAJH s'est imposée comme un acteur important et nécessaire :

- » dans la défense et la conquête des droits ;
- » dans l'identification de nouveaux enjeux grâce à sa présence sur tout le territoire de la République : accompagnement tout au long de la vie, participation active à l'élaboration de la dernière grande Loi Handicap en 2005, dispositif innovant pour l'emploi des détenus en situation de handicap, école inclusive... ;
- » dans l'interpellation de l'ensemble des institutions, représentants, décideurs. ✱

Septembre 2022, Radio France ouvre ses portes au Grand direct APAJH

Le 13 septembre s'est déroulé le Grand Direct APAJH « 1962-2022: l'APAJH, un combat pour la citoyenneté » au sein du studio 104 de la Maison de la Radio à Paris. L'occasion de réunir pour une émission radio filmée exceptionnelle des personnes accompagnées, militants bénévoles, professionnels engagés et aussi partenaires de l'APAJH (Mutualité Française, FEHAP, ATIGIP...) pour retracer 60 ans d'action et de militantisme.

Pendant deux heures, 25 invités et intervenants se sont succédé au micro des journalistes Raphaëlle Duchemin et Romain Ambro pour apporter leurs témoignages et leurs expériences, et évoquer les futurs enjeux de la Fédération.

Parmi eux : **Marie-Anne Montchamp**, directrice de l'Organisme Commun des Institutions de Rente et de Prévoyance (OCIRP), ancienne Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et ancienne présidente de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), **Marie-Sophie Desaulle**, présidente de la FEHAP, **George Pau-Langevin**, adjointe à la Défenseure des Droits et ancienne Secrétaire d'État, et **Éric Chenut**, président de la Fédération nationale de la Mutualité Française.

En direct et à distance, cette émission interactive a permis de mettre en lumière tous ceux qui font battre le cœur de la Fédération depuis 1962, militants bénévoles et professionnels, qui œuvrent chaque jour pour les droits et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Pour conclure, Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée chargée des personnes handicapées a encouragé l'APAJH et ses militants et professionnels à continuer « à être idéalistes, à développer une utopie, parce que c'est cela le moteur de l'innovation ».



VOIR LE GRAND DIRECT EN REPLAY
et découvrir les vidéos diffusées lors de l'émission



**2 HEURES
D'ÉMISSION**
EN DIRECT

**60 ANS
D'ENGAGEMENT**
RETRACÉS

**25
INTERVENANTS**
INVITÉS
AU MICRO

PLUS DE
**500
SPECTATEURS-
AUDITEURS**
EN DIRECT



172 PAGES
DE RÉCITS ET
DE PHOTOGRAPHIES



UNE EXPOSITION EN
55 PANNEAUX

15 ASSOCIATIONS ET 8 STRUCTURES
GÉRÉES DIRECTEMENT PAR LA FÉDÉRATION
ONT PARTICIPÉ À CES PRISES DE VUES

« DE L'UTOPIE À LA RÉALITÉ », METTRE DES MOTS ET DES VISAGES SUR L'ENGAGEMENT DE L'APAJH

Offert en avant-première à chaque participant de l'émission du Grand Direct, l'ouvrage édité pour saluer 60 ans de vie associative part à la rencontre des personnes en situation de handicap et de leurs proches, de celles et ceux qui au quotidien font bouger les lignes avec l'APAJH, militants bénévoles et professionnels.

Cet ouvrage anniversaire rappelle les valeurs et combats de l'APAJH en mettant les personnes qui composent le mouvement citoyen au premier plan. Leurs regards et leurs histoires individuelles témoignent que l'utopie d'une société inclusive, plus juste, solidaire et laïque, peut devenir une réalité. Qu'elle le devient chaque jour un peu plus. Trop lentement encore, mais les réussites à certains endroits, les expérimentations à d'autres, montrent assurément la voie des possibles !

De l'Utopie à la Réalité raconte en 172 pages les espoirs, les doutes ou les questionnements de personnalités qui construisent l'histoire APAJH. Aux récits et aux mots se joint la force de la photographie grâce au talent du photographe marseillais Théo Giacometti qui a visité près de 30 structures différentes entre janvier et fin mai 2022.

Une exposition itinérante pour dialoguer avec tous les publics

Un récit en 55 panneaux compose une exposition qui complète le livre des 60 ans.

Après un premier vernissage lors du congrès de la Fédération en juin 2022, cette expo a été mise à la disposition des associations APAJH qui en ont fait la demande. Il s'agit aussi d'une « exposition digitale » avec audiodescription qui est à découvrir <https://expo.apajh.org/>

PRESQUE, L'APAJH PARTENAIRE D'UN CINÉMA FRANÇAIS SOLIDAIRE ET POSITIF

Presque, c'est l'histoire d'une amitié naissante entre un directeur d'une société de pompes funèbres, et un livreur de légumes à vélo en situation de handicap, qui prennent la route ensemble ! C'est sur ce scénario atypique que l'APAJH a décidé de soutenir le film Presque réalisé par Bernard Campan et Alexandre Jollien à l'occasion de sa sortie en salle.

Un partenariat original motivé par le fait que le film aborde des sujets chers à l'APAJH : le dilemme entre sécurité et liberté de ses choix de vie, l'accès à la sexualité des personnes en situation de handicap, ou le regard porté par une société qui voit le handicap avant la personne.

Plusieurs associations APAJH ont proposé des séances de cinéma avec un temps de débat. Les spectateurs, dont de nombreuses personnes en situation de handicap, ont exprimé leur grande joie de partager un film qui bouscule tout en étant résolument positif et solaire.

Ce partenariat s'est aussi concrétisé par la conception d'un support pédagogique destiné aux lycéens. Ce support s'appuie sur les thématiques qui sont en lien avec les programmes de philosophie et d'enseignement moral et civique.

**BERNARD CAMPAN
A UN MESSAGE
POUR VOUS !**
À voir et
à écouter sur

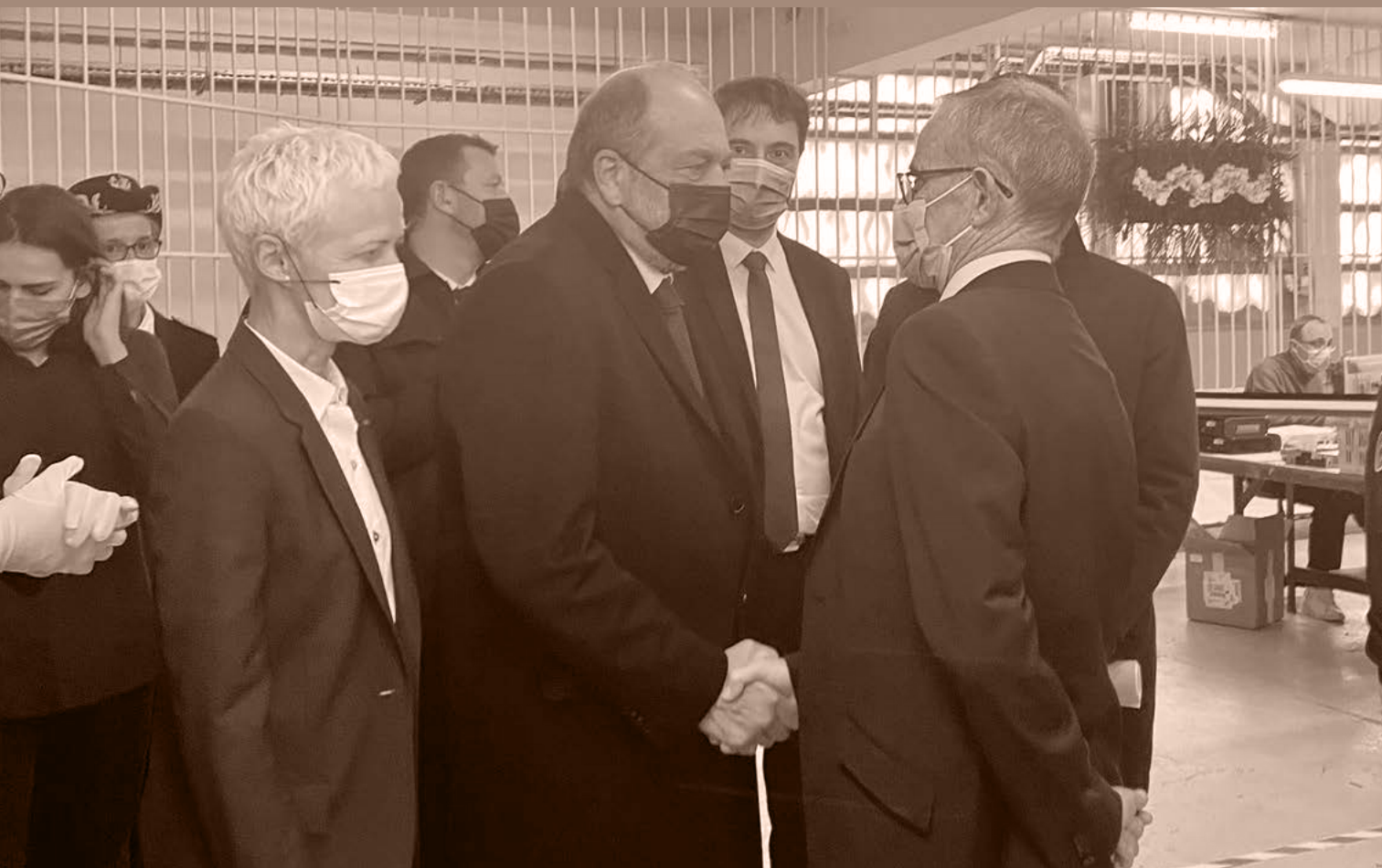


L'APAJH du Tarn a invité à l'occasion de ses 50 ans et des 60 ans de la Fédération de l'APAJH, le 23 juin 2022, plus de 250 personnes, pour une séance de projection. En présence de Denis Cadaux et Jean-Louis Garcia, respectivement président de l'APAJH du Tarn et président de la Fédération APAJH.

À Carcassonne, dans l'Aude, le 24 novembre, la salle du cinéma Le Colisée était pleine pour une projection du film PRESQUE



GUIDER ET ACCOMPAGNER



LES POLITIQUES PUBLIQUES

La Fédération APAJH, force d'entraînement, aiguillon engagé et exigeant, porte une vision de la société inclusive pour tous avec tous.

Depuis sa création en 1976, la Fédération APAH en tant que tête de réseau a pour principaux objectifs de mobiliser ses militants, et de soutenir ses adhérents. Elle est de tous les combats pour le droit et la citoyenneté des personnes en situation de handicap pour une société solidaire et universellement accessible et laïque.

À DÉCOUVRIR	CONGRÈS 2022	PAGE 26
	ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES EN 2022	PAGE 30
	APAJH ET DÉTENTION	PAGE 32
	UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE DÈS LES BANCS DE L'ÉCOLE	PAGE 34
	MÉDICO-SOCIAL - SÉCURITÉ DE LA SANTÉ	PAGE 38
	COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DU HANDICAP	PAGE 41
	JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES	PAGE 42
	DÉCONJUGALISATION DE L'ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS	PAGE 42
	QUE RETENIR ?	PAGE 43



Une société inclusive pour tous et avec tous, c'est le fondement de l'action de l'APAJH. Chaque jour, elle milite pour une citoyenneté pleine et entière des personnes en situation de handicap au cœur d'une société où l'ensemble des dispositifs sont accessibles à tous dans le respect des souhaits et attentes de chacun.

Le combat de l'APAJH concerne tous les handicaps et tous les âges de la vie. Il existe encore de trop nombreux obstacles à la réalisation effective de l'accessibilité universelle. Aujourd'hui, il n'est pas évident pour les personnes en situation de handicap d'accéder aux services de santé, aux structures de la petite enfance et à l'école, de s'insérer dans l'entreprise, d'aller au spectacle ou au cinéma, de pouvoir aller voter, d'être élu, d'avoir une vie intime...

C'est pourquoi l'APAJH porte ses revendications auprès des pouvoirs publics au niveau territorial et national pour de véritables avancées tout au long de la vie pour faire

DÉFINITIONS

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

C'est l'accès à tout, pour tous, avec tous. Pour l'APAJH, ce qui est utile pour le handicap est utile pour la société tout entière. C'est à la société de proposer à chacun les accompagnements nécessaires pour qu'il soit pleinement citoyen.

—

AUTODÉTERMINATION

Chaque personne, dans le respect de la liberté d'autrui, doit pouvoir faire ses propres choix en matière d'emploi, d'éducation, d'habitat, de vie affective, de vote. Trop souvent encore, les personnes en situation de handicap sont privées de ce droit.

—

ÉCOLE INCLUSIVE

C'est d'abord et avant tout l'accès de tous à l'École de tous. C'est le droit à un parcours de scolarisation continu, ambitieux et adapté, le droit à une formation qualifiante préparant à la vie professionnelle.

évoluer positivement et durablement les politiques publiques en santé, éducation, justice...

L'APAJH est engagée dans la construction d'un monde où chaque personne, quelles que soient sa fragilité et sa différence, trouve naturellement sa place et réalise sa pleine citoyenneté. C'est un changement en profondeur de la société qu'il faut provoquer, qu'il faut mettre en œuvre. L'APAJH a tous les atouts pour y réussir.

* **L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons en faire.**

Henri Bergson, philosophe



RAPPORTS ET TEXTES
**ADOPTÉS
À L'UNANIMITÉ**

* **CONGRÈS 2022**

Émulation collective et autodétermination au cœur des réflexions

Le 16, 17 et 18 juin 2022 s'est tenu le 45^e Congrès de la Fédération APAJH à l'Espace Charenton (Paris 12), une édition particulière à l'occasion de l'anniversaire des 60 ans de l'APAJH. Retour sur trois journées d'échange, de rencontre et travail collectif pour faire battre le cœur du combat citoyen de l'APAJH.

Pour cette nouvelle édition, placée sous le signe de l'autodétermination et des 60 ans, le Congrès de l'APAJH a, à nouveau, réuni près de 400 militants bénévoles, personnes accompagnées et leurs familles, professionnels et tous ceux intéressés par le projet commun d'une société plus inclusive. Ce grand rendez-vous est aussi l'occasion d'un travail et d'une réflexion collective.

Permettre l'expression de tous pour poser les jalons d'un texte ambitieux

Le Congrès annuel de la Fédération APAJH, au-delà d'un rendez-vous statutaire, est un grand moment de débat militant et citoyen où pour définir les enjeux à porter collectivement. Les textes politiques, ou textes fondateurs, trouvent tous leur origine dans ces échanges qui nourrissent l'action de l'APAJH pour bâtir une société inclusive, plus juste, solidaire et laïque. Des combats innovants, jusqu'à anticiper les lois.



En juin 2022, trois ateliers ont permis aux congressistes d'échanger sur le projet du texte politique portant sur l'autodétermination, qui sera soumis au vote du mouvement APAJH lors du 46^e Congrès qui se déroulera à Lille en juin 2023. Remarques, débats ou éclairages participent à produire un texte commun, reflétant les valeurs de l'APAJH depuis 1962. Les rapports et textes soumis au vote des militants ont été adoptés à l'unanimité pour clôturer ce moment militant et engageant.

60 ans d'hommes et de femmes du mouvement APAJH... en images

Le 45^e Congrès étant celui des 60 ans de l'APAJH, il a permis de dévoiler l'exposition inédite de portraits de personnes accompagnées et des aidants, qui accompagne la parution de l'ouvrage *De l'utopie à la réalité*. Les congressistes ont ainsi pu découvrir près de 60 portraits, de plusieurs établissements, départements et même régions différentes, mais aussi la description de ces moments de vie capturés pour que les personnes représentées puissent exprimer leurs ressentis, expliquer leur quotidien, et illustrer la pluralité des personnalités qui composent le mouvement APAJH. *



REVIVRE
LE CONGRÈS
en photos



Les intervenants se sont aussi, volontiers, pliés au jeu des questions-réponses avec le public.



C'EST QUOI L'AUTODÉTERMINATION ?

Un film réalisé auprès de personnes accompagnées par l'APAJH a permis d'ouvrir la réflexion en amont de la table ronde



Autodétermination « Choisir ma vie, c'est mon droit, c'est ma liberté – Autodétermination, pouvoir d'agir, de quoi parle-t-on ? »

Cinq intervenants étaient réunis en table-ronde pour exposer les enjeux de l'Autodétermination, et présenter des exemples d'initiatives du point de vue des personnes en situation de handicap. Des initiatives partout en France et à tous les âges.



Laura Lucquiaud, accompagnée par l'APAJH de la Vienne, a raconté sa vie de mère sur les thématiques : vie de couple, maternité, autonomie.

* **C'est bien d'être protégés mais il faut aussi qu'on ait notre vie de famille.**



Christophe Claisse, accompagné par l'APAJH du Nord, a apporté son témoignage et son retour d'expérience sur les thématiques : habitat, permis de conduire, mariage.

* **Je me marie en 2023 !**



Philippe-Alain Vuillet, accompagné par l'APAJH des Yvelines, s'est exprimé sur son parcours au travers des thématiques : diagnostic, rupture de parcours, engagement associatif.

* **J'ai pu grâce à ce diagnostic dire que j'ai légitimement besoin d'accompagnement.**



Soumaïla OUSSENI revient sur la construction de son projet professionnel avec le soutien de l'Association pour les Déficiants Sensoriels de Mayotte (ADSM).

* **Parfois, quand je prends des décisions, je ne suis pas très sûr de moi.**



Benoît EYRAUD, chercheur en sciences sociales et maître de conférences à l'Université Lyon 2, en tant qu'expert extérieur, a apporté son point de vue et son analyse en réaction aux témoignages des autres intervenants.

* **De fait, j'ai l'habitude de parler en public, je suis intimidé par cette table ronde, la force des savoirs qui ont été partagés au cours de cette table ronde.**

REVOIR LA TABLE RONDE
Autodétermination
« Choisir ma vie, c'est mon droit, c'est ma liberté
Autodétermination, pouvoir d'agir, de quoi parle-t-on ? »



* ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES EN 2022

Adopter le réflexe handicap !

À chaque élection, la Fédération APAJH et les associations fédérées portent des plaidoyers pour interpeller les candidats, qu'ils briguent un mandat de maire, de député ou celui de chef de l'État. En 2022, la Fédération en tant que tête de réseau a impulsé cette communication auprès des candidats républicains à la présidentielle, et les associations APAJH ont pris le relai de la campagne de communication dans le cadre des législatives.

Cap sur les présidentielles

Lors de cette campagne électorale qui a peiné à convaincre les électeurs, et dans laquelle le Handicap n'a eu que très peu ou pas d'écho, l'APAJH a agi comme un aiguillon. Un Pacte APAJH 2022 a appelé tous les candidats républicains à adopter le Réflexe Handicap pour anticiper les besoins et attentes des personnes en situation de handicap dans chacune de leurs décisions.

POUR SOUTENIR CE PLAIDOYER,
l'APAJH a lancé en février
une vidéo « Présidentielle 2022 :
Candidats,
adoptez le Réflexe
Handicap »



Les candidats républicains ont aussi été invités par courrier à signer et s'engager pour le Réflexe Handicap. Une campagne de communication qui s'est jouée sur les réseaux sociaux avec une information régulière sur l'identité des signataires avant le premier tour.

* **4 candidats républicains ont répondu : Anne Hidalgo a signé le Pacte Réflexe, et Philippe Poutou, Nathalie Arthaud et Emmanuel Macron ont envoyé un courrier résumant leurs actions.**



À l'issue du premier tour, l'APAJH – comme beaucoup d'associations – a adressé un communiqué de presse en réaction à la présence du Rassemblement national au second tour ; pour l'APAJH « *la société inclusive, laïque, plus juste et solidaire, ne peut se construire en divisant et excluant. Mouvement citoyen, uni par des valeurs et des combats communs, l'APAJH affirme qu'aucune voix ne peut être donnée à l'extrême droite le 24 avril* » (Communiqué du 14 avril 2022). *



Le Pacte Réflexe Handicap en 13 actes tangibles dans différents domaines

- » Le respect de la laïcité.
- » Le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap.
- » Le respect de la protection sociale.
- » La scolarisation de la petite enfance aux études supérieures, faire ses propres choix.
- » L'emploi, un droit à part entière.
- » Le revenu universel d'existence
- » L'exercice plein et entier de la citoyenneté.
- » « Habiter », un marqueur de citoyenneté, un droit pour participer à la vie de la cité.
- » L'exercice du sport, l'accès à la culture, aux loisirs et aux médias, ensemble.
- » L'accès à des soins de qualité et à une coordination des acteurs du parcours de santé.
- » Le droit de choisir sa vie intime et sexuelle.
- » L'accompagnement et la reconnaissance des proches aidants.
- » Un secteur médico-social reconnu et des professionnels revalorisés.

✱ **La société inclusive se bâtit à tous les niveaux de la prise de la décision, et sur l'ensemble du territoire. Ce sera donc notre défi avec le prochain président de la République et les députés : poursuivre cette dynamique, pour les personnes en situation de handicap et leurs proches, mais plus globalement pour l'ensemble de la société française.**

Jean-Louis Garcia, 6 avril 2022

Mobiliser les candidats aux législatives 2022

Les associations APAJH ont déployé des actions de plaidoyers durant toute la campagne :

- » communication du kit de plaidoyer Réflexe Handicap aux associations APAJH dont : une version en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) ;
- » un communiqué de presse, une trame d'interpellation, des visuels pour les réseaux sociaux ;
- » suivi et mise à jour de la liste des candidats signataires en ligne sur apajh.org ;
- » communication et relais sur les réseaux sociaux Twitter et Facebook des signataires (370 signataires).

DÉCOUVRIR

le Pacte Réflexe Handicap –
Législatives 2022



* APAJH ET DÉTENTION

Détenus en situation de handicap et citoyens

En 2022, l'APAJH a poursuivi sa démarche d'accompagnement à la vie professionnelle de détenus en situation de handicap, auprès des pouvoirs publics.

Faciliter la réinsertion des détenus en situation de handicap par le travail

Le 15 mars à la Maison d'Arrêt d'Amiens, Jean-Louis Garcia et Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice, en présence de la ministre déléguée à l'Insertion, Brigitte Klinkert, ont signé une Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2022-2024 avec deux objectifs :

- » accompagner les personnes détenues en situation de handicap, notamment par la diversification de l'offre d'activités ou la mise en place d'ateliers adaptés à leurs besoins ;
- » permettre la réinsertion, la lutte contre la récidive, et la formation.

* **Au-delà du handicap, de la condamnation, ces femmes, ces hommes sont toujours des citoyens, et si l'on souhaite faciliter la réinsertion, éviter la récidive, le travail est un bon levier d'éducation et de progression.**

Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH

Objectif : permettre à des personnes condamnées d'être accueillies dans l'un des 700 établissements de la Fédération pour travailler auprès de personnes en situation de handicap. Il ne s'agit pas pour l'APAJH de combler le manque de personnel dans le médico-social mais de permettre une immersion dans le monde du handicap. *

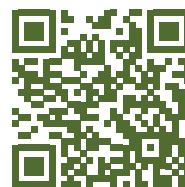
Entreprises adaptées en milieu pénitentiaire, une opportunité à saisir !

Depuis que le décret autorisant l'ouverture d'entreprises adaptées dans les prisons a été publié, l'APAJH a lancé l'Atelier expérimental à la Maison Centrale d'Ensisheim (voir page ci-contre) et l'Entreprise adaptée à la Maison Centrale de Poissy avec quatre places actuellement. En 2023, de nouvelles entreprises adaptées ouvriront au Centre pénitentiaire de Châteauroux.

Prévenir la récidive grâce au travail d'intérêt général (TIG)

Le 27 juillet 2022, l'APAJH a signé avec l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP) un accord de partenariat pour favoriser le développement du travail d'intérêt général et des actions de prévention, de lutte contre la récidive et de sortie de la délinquance.

REVIVEZ LA SÉQUENCE
« Handicap et prison »
du Grand Direct



LE RÉCIT DE



Ludivine Giordani
Éducatrice à l'Atelier de l'III

ATELIER DE L'ILL : CRÉER UN CADRE PROPICE À LA RÉINSERTION GRÂCE À L'ÉCRITURE

Depuis trois ans, dans le centre de détention d'Ensisheim dans le Haut-Rhin, l'APAJH porte un dispositif de travail adapté, l'atelier de l'III, avec le soutien financier de l'ARS. Le retour au travail et à ses priorités (ponctualité, respect des consignes et travail en équipe...), pour des personnes souvent éloignées de l'« activité travail » est un marqueur fort de citoyenneté.

Je connaissais les vertus des ateliers d'écriture, mais je ne m'attendais pas à ce qu'ils s'ouvrent aussi rapidement, ils en ont besoin. C'était l'occasion pour eux de déposer des choses qu'ils avaient besoin d'écrire. Ils avaient des souvenirs d'école où l'écriture était difficile, c'était beaucoup d'efforts pour eux et là ça devient un plaisir et valorisant car ils écrivent de belles choses. On participe à des concours d'écriture, on en gagne certains et c'est très valorisant. Petit à petit l'estime d'eux-mêmes reprend et les personnes s'ouvrent, les personnes vont mieux et c'est assez magique.

Quand on crée un cadre propice, sans moquerie, sans compétition, les personnes ici s'ouvrent, communiquent entre elles et je les vois énormément changer sur tous les points de vue : sur leur hygiène corporelle, ils vont faire attention à mieux communiquer, à mieux s'exprimer, il y avait des gens qui n'avaient pas parlé depuis des années à d'autres personnes. C'est impressionnant, ils s'investissent, ils sont très protecteurs de l'atelier car ils savent que c'est un milieu protégé et qu'ils n'auront pas d'autre chance. Ils sont avec nous.

Une fois, l'un des détenus m'a dit, « vous, vous nous ramenez la vie ». Il faut qu'ils connaissent le monde extérieur, c'est pour ça qu'on remet en place une vie collective, une vie sociale ici, en mettant en place par exemple un roulement pour le ménage, un roulement pour ramener un paquet de café, de sucre, par mois. Ça participe à la vie de groupe car quand ils seront en dehors, ils vont devoir reprendre cette vie-là, se réinsérer et il faut déjà qu'ils se réinsèrent ici, qu'ils réapprennent tout cela.

La Maison Centrale d'Ensisheim et l'APAJH ont signé une convention pour permettre l'accompagnement des personnes en situation de handicap incarcérées. Un projet mené conjointement par l'APAJH du Haut-Rhin et la Fédération APAJH qui a officiellement démarré en septembre 2019.

UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE DÈS LES BANCS DE L'ÉCOLE

L'École inclusive est au cœur du combat initial de l'APAJH depuis 1962. 60 ans plus tard, c'est encore un enjeu fondamental à défendre pour bâtir la société de demain pour et avec les jeunes générations.

Renforcer la co-construction nécessaire entre l'Éducation nationale et le monde médico-social

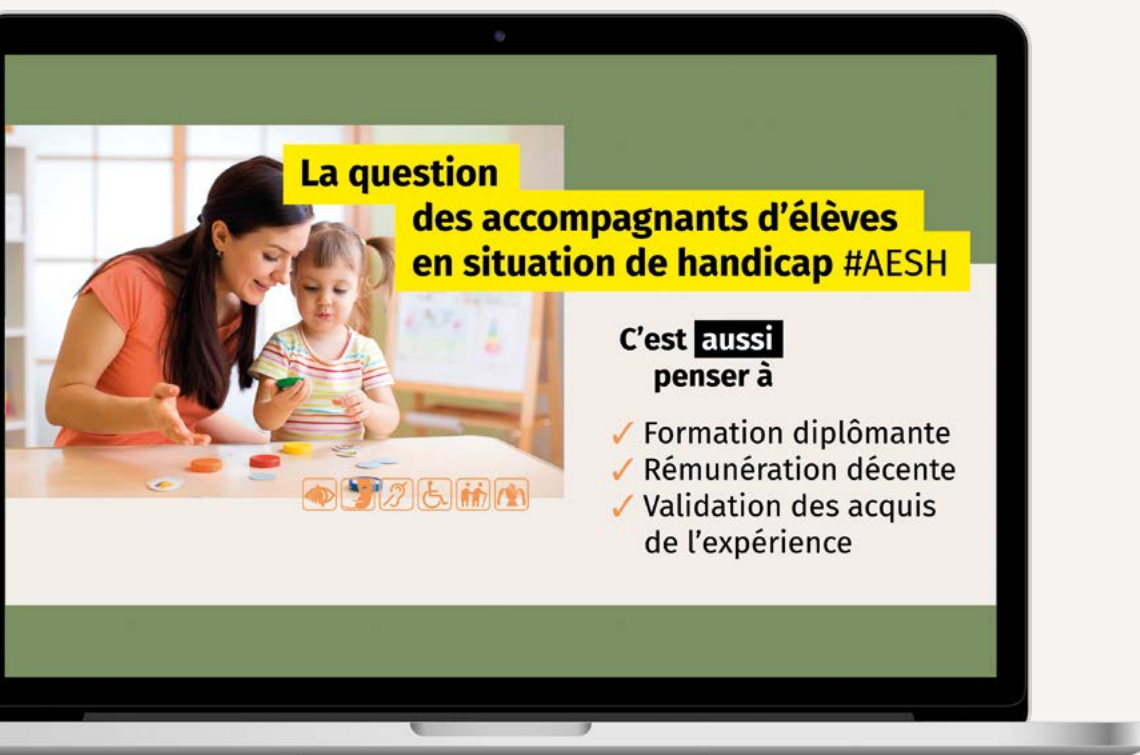
Nouveau quinquennat, nouveaux ministres, 2022 est une année de transition au niveau gouvernemental. C'est pourquoi la tenue du Conseil national de suivi de l'École inclusive du 25 juillet était fondamentale. Jean-Louis Garcia y a rappelé l'importance de la coopération des ministères.

L'occasion également, face aux ministres nouvellement nommés Pap Ndiaye, Jean-Christophe Combe et Geneviève Darrieussecq, de faire le point sur les grandes disparités territoriales à combler, notamment en Guyane et Mayotte et l'importance de faire vivre partout pour les élèves en situation de handicap la convention APAJH/ministère de l'Éducation nationale. ✨

✨ **L'accompagnement médico-social évolue et innove, l'offre se diversifie. Les professionnels APAJH sont prêts à apporter leurs expertises dans le cadre de la convention « APAJH-Éducation nationale ».**

Jean-Louis Garcia





Peser sur les décisions et revaloriser ceux qui accompagnent les élèves en situation de handicap

Dans le cadre de l'examen du Projet de Loi de Finances pour 2023, l'APAJH s'est alertée de son contenu qui apparaît bien faible quant à la politique à destination des personnes en situation de handicap. Les plus grands absents de ce PLF2023 ? Les Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), pourtant essentiels pour certains élèves et inscrits dans les dispositifs d'accompagnement à la scolarisation.

À la rentrée 2022, 430 000 élèves en situation de handicap sont accompagnés par près de 132 000 AESH. Les AESH sont encore souvent en grande précarité, notamment car ils ne se voient proposer que des temps partiels.

Il est aussi impératif de renforcer la professionnalisation du métier par une formation professionnelle accrue et la mise en œuvre de la Validation des acquis de l'expérience.

L'APAJH a ainsi rédigé et soumis un amendement aux députés et aux sénateurs, pour tenter d'enrichir le PLF2023. L'objectif étant de réaffirmer ce sujet comme prioritaire, malgré toutes les déclarations du gouvernement. ✱

Des enjeux bien identifiés à réaffirmer

Le 1^{er} septembre 2022, avec un climat de rentrée scolaire tendu par la pénurie d'enseignants, l'APAJH s'est saisie de ce temps fort médiatique pour publier une tribune « *Rentrée 2022 | Ensemble, face à une situation exceptionnelle, ayons l'ambition d'une École réellement inclusive* », parue dans le quotidien *Libération* du 30 août 2022.

L'APAJH y rappelle son engagement et la nécessaire coopération entre tous les acteurs, particulièrement dans ce contexte afin de trouver des solutions innovantes pour que les élèves en situation de handicap ne voient pas leur droit à la scolarisation menacé. ✱

Report du colloque École Inclusive et Handicap

Dans le cadre de ses 60 ans, la Fédération avait projeté l'organisation d'un colloque le samedi 15 octobre 2022 sur l'école inclusive. Malheureusement, les circonstances du moment nous ont contraints de reporter ce colloque en 2023.

LIRE
LA TRIBUNE



UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE DÈS LES BANCS DE L'ÉCOLE

S'adapter aux besoins et attentes de tous les élèves, sur tous les territoires



Le 17 mai, Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH a signé une convention de coopération avec Olivier Brahic, directeur général de l'ARS de Mayotte et Gilles Halbout, alors recteur de l'Académie de Mayotte, pour l'Unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) au sein de l'école élémentaire Cavani à Bandré. ✱

Former les citoyens de demain grâce à l'École inclusive

APAJH renouvelle pour une troisième saison l'opération « École inclusive » aux côtés de l'APF, du CCAH et AG2R LA MONDIALE. Un site internet met à la disposition des enseignants des ressources pour concevoir facilement des séances d'information sur l'École inclusive. En 2022, un nouveau numéro exceptionnel de « Mon Quotidien » consacré à l'École inclusive a été édité, et le site internet s'est enrichi de nouvelles ressources, notamment des affiches pour initier le débat, et sensibiliser les élèves quel que soit le cycle de leurs classes. ✱



RETROUVER TOUS LES OUTILS afin de sensibiliser les élèves à l'école inclusive



* MÉDICO-SOCIAL

Sécur de la Santé « Tous indispensables, tous revalorisés ! »

Depuis le lancement du Sécur de la Santé en mai 2020, l'APAJH se bat auprès des responsables politiques pour que les personnels du secteur médico-social bénéficient des mêmes revalorisations salariales que ceux du sanitaire ou du social.



RECRUTEMENT

Des difficultés d'attractivité sans précédent

La crise Covid-19 et les errances du Sécur de la Santé viennent accroître les difficultés d'attractivité présentes depuis de nombreuses années. Le secteur médico-social a besoin de considération à la fois salariale mais aussi de conditions d'exercice facilitées. Les difficultés de recrutement se confirment et le temps nécessaire au recrutement s'allonge. En 2022, le *turn-over* ou le renouvellement des effectifs au sein des structures gérées par la Fédération a augmenté de 28 % par rapport à 2021. Cela s'explique notamment par un rattrapage des départs non réalisés en 2020 et 2021.

Depuis de trop nombreux mois, la Fédération APAJH alerte sur les inégalités inacceptables créées entre les secteurs et les professionnels, et engendrées par les mesures prises dans le cadre du Sécur de la Santé. Au travers de nombreux courriers officiels, de sollicitations sur les réseaux sociaux, de rencontres avec les pouvoirs publics et de prises de position collective avec des associations et organisations du secteur du handicap, l'APAJH continue son combat pour que tous les personnels des structures du médico-social bénéficient aussi de la revalorisation de 183 euros.

Les métiers de la logistique et de l'administratif, les oubliés du Sécur de la Santé

Si la liste présentée le 12 avril 2022 dernier reste inchangée, ils resteront sans reconnaissance de l'État malgré leur investissement et leur participation active et indispensable au bon fonctionnement des structures sociales et médico-sociales. Le complément de la liste des métiers revalorisés est juste et plus que nécessaire. Nous ne pouvons entendre qu'une structure médico-sociale, quelle qu'elle soit, puisse se passer de personnels administratifs ou logistiques pour remplir ses missions d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

* **À ne pas revaloriser les professionnels du médico-social, on dévalorise les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap !**

Une juste valorisation des métiers du médico-social

Il est nécessaire de sortir de ces logiques de revalorisation « Ségur » qui divisent les équipes alors que les accompagnements reposent sur des équipes pluridisciplinaires ! Personnels soignants, éducatifs, mais aussi moniteurs éducateurs, veilleurs de nuit, administratifs... C'est pourquoi l'APAJH appelle à engager une refonte des métiers du secteur de l'accompagnement à la fois pour définir de nouveaux métiers et revaloriser les salaires pour faire face aux énormes besoins de recrutement de demain, dans une France avançant toujours plus en âge. *

* **Ce n'est pas une urgence qui nous implique seulement en tant qu'employeur, mais en tant qu'association qui accompagne des personnes en situation de handicap, au quotidien. Comment garantir un accompagnement sans rupture de parcours, dans les meilleures conditions, et simplement serein, si nous ne pouvons pas recruter le nombre nécessaire de professionnels ? Le printemps 2023, c'est à la fois proche et loin. L'APAJH est prête, dès aujourd'hui, à travailler avec le Gouvernement sur ces dossiers qui appellent l'investissement de tous.**

Jean-Louis Garcia, le 6 octobre 2022



**VISIONNER
L'UNE DES INTERPELLATIONS
DE L'APAJH**
diffusées sur
les réseaux sociaux



LE SÉGUR DE LA SANTÉ

en dates

Septembre 2020

Revalorisation de l'ensemble des personnels des EHPAD et des structures sanitaires quel que soit le métier.

Novembre 2021

Indemnité dite « Laforcade » élargie à certains professionnels du médico-social (infirmiers, aides-soignants, kinésithérapeutes, orthophonistes, etc.).

Revalorisations salariales pour 20 000 professionnels supplémentaires, salariés des établissements pour personnes en situation de handicap (aides-soignants, aides médico-psychologiques (AMP), auxiliaires de vie sociale (AVS) et accompagnants éducatifs et sociaux (AES) notamment).

Février 2022

Extension de cette revalorisation au secteur socio-éducatif mais sans le personnel de la logistique et de l'administratif.

Jean-Louis Leduc
Directeur général de la Fédération APAJH
Jean-Louis Garcia
Président de la Fédération APAJH



LE RÉCIT DE

TEMPS DE TRAVAIL : ÊTRE EN ADÉQUATION AVEC LE QUOTIDIEN DES SALARIÉS

Le 27 septembre 2022, un accord d'entreprise relatif à la durée du temps de travail a été signé par la Fédération APAJH, la Fédération nationale des syndicats des services de santé et services sociaux CFDT et la Fédération Santé Action Sociale CGT. Cet accord engage donc de nombreux professionnels mobilisés auprès des personnes en situation de handicap.

À l'heure où l'attractivité des métiers du médico-social est fortement mise au défi, la Fédération APAJH élargit à tous des droits qui prennent en considération la nécessité d'accompagnement, mais aussi l'importance de favoriser une organisation plus sereine de la vie personnelle des salariés.

L'ensemble des acteurs de cet accord a fait preuve d'un véritable esprit de responsabilité. Les partenaires n'ont jamais rompu le dialogue. Chacun a écouté et a apporté des contributions afin de défendre l'intérêt des salariés, et à travers cela, garantir le meilleur accompagnement des personnes.
Jean-Louis Leduc,
directeur général

Cet accord d'entreprise qui prendra effet dès le 1^{er} janvier 2023, ouvre de nouveaux droits et une égalité de traitement pour les salariés de la Fédération dont :

- l'attribution de jours de congé annuels supplémentaires pour tous les salariés qui n'en bénéficiaient pas ; cela représente plus de 1100 salariés concernés ;
- le don de congés pour des parents d'enfant gravement malade ou pour des « proches aidants » ;
- la mise en place d'un compte épargne temps (CET) pour tous ;
- une harmonisation des organisations du temps de travail et une clarification des règles d'application ;
- un accord qui doit aboutir à l'embauche de nouveaux salariés.

Cet accord est une avancée et une véritable garantie pour l'ensemble des professionnels. Outre la vision toujours constructive, chacun a pu s'exprimer en confiance, être ferme parfois, mais toujours gardant à l'esprit l'intérêt des personnes, sur l'ensemble du territoire.
Jean-Louis Garcia, président
de la Fédération APAJH



* **COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DU HANDICAP**

Travailler aux côtés des pouvoirs publics pour ancrer leurs décisions dans la réalité

En février et en octobre 2022, se sont tenus deux Comités Interministériels du Handicap. Un lieu d'échange et de co-construction avec le gouvernement autour du droit des personnes en situation de handicap.

Le Comité Interministériel du Handicap (CIH) est « chargé de définir, coordonner et évaluer les politiques conduites par l'État en direction des personnes handicapées ».

Sous la présidence du Premier ministre, le CIH réunit tous les six mois, depuis Jean Castex, l'ensemble des membres du Gouvernement ainsi que les acteurs concernés (associations...).

Dans une démarche de dialogue, le CIH trace une feuille de route pour le Gouvernement.

Présente au dernier CIH de Jean Castex et au premier d'Élisabeth Borne, l'APAJH a ainsi rappelé des enjeux nécessaires :

- » Prestation de compensation du handicap (PCH) et handicaps psychiques ou TND ;
- » le handicap dans les Outre-mer ;
- » l'emploi des détenus en situation de handicap.

L'APAJH y a également remis au centre des discussions, en écho au « Ségur de la Santé », l'attractivité des métiers de l'accompagnement et du médico-social. *

* **Le Premier ministre a reconnu la situation difficile dans laquelle se trouve le secteur médicosocial suite aux arbitrages du Ségur de la Santé. Mais après ce constat, quelles solutions ? Certes, le Gouvernement a engagé des dépenses importantes ; mais ce n'est pas du tout suffisant. Tous les jours, nous sommes confrontés en tant qu'association gestionnaire à des situations difficiles : se battre et être agiles pour garantir la continuité de l'accompagnement des personnes, être aux côtés des professionnels qui revendiquent, à raison, une revalorisation, une véritable reconnaissance de leur travail. Depuis des mois, les associations, les professionnels ainsi que les personnes accompagnées et leurs familles réclament des mesures pour les oubliés du Ségur, et ce CIH ne nous permet pas de leur apporter les réponses attendues.**

Jean-Louis Garcia, le 5 février 2022

**RETROUVEZ
LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE**
en réaction aux CIH



4 février 2022



6 octobre 2022

* JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Rappeler le combat citoyen

Chaque année, le 3 décembre célèbre la Journée internationale des Personnes Handicapées.

Engagée 365 jours par an, l'APAJH a souhaité profiter de ce moment de sensibilisation et de prise de parole publique pour mobiliser l'ensemble des citoyens afin de construire une société inclusive, plus juste, laïque et solidaire. Le manifeste « Handicap : un combat citoyen avant tout » a été publié sur le site d'engagement citoyen mesopinions.fr pour inviter le plus grand nombre à le signer et ainsi à s'engager aux côtés de l'APAJH. *



* DÉCONJUGALISATION DE L'ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS

La fin d'une injustice

En pleine nuit, du 20 au 21 juillet, et à une voix près, les députés ont voté un amendement mettant en place l'individualisation de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH). Une victoire confirmée le 28 juillet par le vote du Sénat.

La modification du mode de calcul de l'AAH signe la fin d'une trop longue injustice pour 1,2 million de personnes concernées. Auparavant, les revenus du foyer étaient pris en compte pour établir le montant de l'AAH. Ainsi des personnes en situation de handicap pouvaient être privées de leurs droits si les revenus de leur conjoint dépassaient le plafond de ressources.

L'APAJH avait alerté sur cette injustice, fédérant les associations et presque l'ensemble des partenaires, faisant face au refus du Gouvernement à six reprises, rejetant les différents textes prévoyant la déconjugalisation.

Lors de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle, le candidat Emmanuel Macron s'était engagé à mener cette réforme. Les élections législatives avec une majorité présidentielle non absolue, et la volonté affichée des groupes, a permis ce vote.

Cependant, l'APAJH et tous les acteurs mobilisés depuis 2020 restent vigilants quant à la date de mise en œuvre de cette réforme, en octobre 2023 selon le ministre du travail Olivier Dussopt qui estime qu'« il y a un certain nombre de difficultés très techniques à affronter ».

Le vote de cette réforme a déjà pris énormément de temps, et les personnes en situation de handicap seront encore une fois les victimes de ce délai de mise en place, trop long. *

QUE RETENIR ?

01. Congrès 2022

Toutes les associations APAJH qui composent la Fédération se réunissent une fois par an pour réfléchir ensemble et voter les textes importants. Il s'agit du Congrès. En juin 2022, le sujet principal était l'autodétermination. Une table-ronde composée de 5 intervenants, dont 4 en situation de handicap, a permis des échanges autour du thème : « Choisir ma vie, c'est mon droit, c'est ma liberté – Autodétermination, pouvoir d'agir, de quoi parle-t-on ? ».

02. Réflexe handicap

L'APAJH propose le Réflexe Handicap. 13 propositions pour améliorer le quotidien et les droits des personnes en situation de handicap. L'APAJH a proposé ce Réflexe Handicap aux candidats à l'élection présidentielle de 2022, et aux candidats qui souhaitent devenir députés lors de l'élection des législatives.



03. Détention et ateliers de travail

L'APAJH a signé un accord avec le ministère de la Justice afin de créer des ateliers de travail à l'intérieur des prisons. Ces ateliers de travail permettent aux personnes en situation de handicap d'avoir une activité, de préparer la sortie de prison et d'éviter la récidive. Le premier atelier APAJH a été créé au sein de la maison centrale d'Ensisheim dans le Haut-Rhin. Un projet mené par l'APAJH du Haut-Rhin et la Fédération APAJH qui a officiellement démarré en septembre 2019.

04. École inclusive

Depuis sa création en 1962, l'APAJH milite pour l'accès à l'école pour tous les enfants en situation de handicap. L'APAJH et l'Éducation nationale ont signé une convention qu'il est nécessaire de faire connaître partout. En 2022, l'APAJH a rappelé l'apport essentiel des Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) et a proposé aux députés et sénateurs de valoriser ces professionnels : rémunération décente, formation diplômante, validation des acquis de l'expérience.

05. Ségur de la santé

L'APAJH demande la même augmentation de salaire (183 euros nets) pour les personnes qui travaillent pour les établissements et les services qui accompagnent les personnes en situation de handicap : éducateurs, infirmiers, personnels de cuisine, comptables, veilleurs de nuit, assistants ou secrétaires, chefs de service, personnels en charge de la logistique...

ÊTRE ACTEUR DE SON ACCOMPAGNEMENT



En situation de handicap et acteur de son accompagnement : une conviction et des actes

La personne en situation de handicap est avant tout un citoyen, avec des capacités, des besoins, des aspirations... et les mêmes droits que tout un chacun. Association militante et gestionnaire, l'APAJH s'est battue depuis sa création en 1962, pour que la personne en situation de handicap soit intégrée - puis aujourd'hui incluse - dans la société, dans tous les domaines de la vie.

À DÉCOUVRIR

AUTODETERMINATION	PAGE 48
COMITÉS LOCAUX D'ÉTHIQUE	PAGE 50
CONFÉRENCES DE TERRITOIRES 2022	PAGE 51
FORMATION DES MILITANTS	PAGE 52
ORGANISATION - ÉVOLUTION DE L'OFFRE	PAGE 54
SERVICE ACCOMPAGNEMENT-LOISIRS	PAGE 55
HANDICAP ASSISTANCE	PAGE 56
QUE RETENIR ?	PAGE 57



Depuis plusieurs années, les structures APAJH, qu'elles soient gérées par une association APAJH ou la Fédération, sont engagées dans une démarche d'évolution de l'offre, remplaçant la personne et ses aspirations au cœur de l'accompagnement.

Ce n'est pas aux professionnels, aux proches, aux responsables politiques, de choisir pour la personne en situation de handicap. C'est à elle de prendre les décisions qui la concernent et d'être accompagnée, si elle en exprime le besoin, pour construire la vie dont elle a envie, en fonction de ses valeurs, de ses préférences et de ses possibilités. En somme, de s'autodéterminer!

DÉFINITIONS

À l'APAJH, nous parlons de « personnes en situation de handicap » et non de « personnes handicapées »

Ce choix des mots, bien loin d'être un débat secondaire, est le reflet d'une philosophie selon laquelle, c'est l'environnement de la personne qui fait obstacle à l'expression de ses « habilités ». C'est la société, non adaptée à la situation de handicap, qui empêche l'expression des besoins de la personne et la réalisation de ses envies et projets.

—

À l'APAJH, nous parlons de militants plutôt que de bénévoles

Le bénévolat, c'est donner de son temps gratuitement pour défendre une cause ou pour aider des personnes, autres que sa famille et ses proches. Militer, c'est l'action de convaincre.

L'autodétermination s'inscrit dans toutes les actions de l'APAJH mais aussi dans sa gouvernance et sa relation à ses militants. Ainsi à l'instar du réseau APAJH, la Fédération innove, invente de nouvelles réponses d'accompagnement, et fait évoluer son offre pour pleinement répondre aux choix de vie des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Mais elle permet aussi aux jeunes et adultes en situation de handicap de se faire entendre, de s'impliquer dans le pilotage des structures, et accéder aux instances de gouvernance.

* AUTODÉTERMINATION

Choisir pour soi, de la théorie à la pratique

L'autodétermination est la base de toutes les évolutions que l'APAJH souhaite mener. C'est la pierre angulaire de tous les projets portés par l'association : que ce soit l'habitat inclusif, l'autoreprésentation, la transformation de l'offre, etc.

« Habiter... chez moi, c'est mon choix » voté à l'unanimité en octobre 2021

Les réflexions et échanges, qui ont permis d'aboutir à l'adoption du texte « Habiter... chez moi, c'est mon choix », ont montré une détermination des personnes en situation de handicap à exprimer, comme tout le monde, leurs souhaits et attentes pour leur vie. L'APAJH se doit maintenant d'aller plus loin dans sa réflexion et son engagement pour faire de l'autodétermination, une boussole dans la construction des réponses d'accompagnement, dans la reconnaissance de la place des personnes accompagnées quant aux prises de décisions les concernant, ou encore dans la gouvernance des associations.

Vers un texte sur l'autodétermination en 2023

Depuis 2020, un groupe de travail APAJH sur l'autodétermination se réunit pour réfléchir à la thématique de l'autodétermination. Il se compose de profils différents, des militants bénévoles, des personnes accompagnées et des professionnels. Son principal objectif est de proposer un texte politique APAJH sur l'autodétermination, avec des déclinaisons concrètes. C'est ce texte qui est au cœur des Conférences de territoires 2023, puis il sera proposé au mouvement APAJH lors du Congrès de Lille en juin.

Il n'est pas question de proposer de longs discours mais un texte d'orientation qui s'appuie sur les échanges du groupe de travail mais aussi l'analyse des expériences de terrain. L'ambition est de rendre ce texte fondateur accessible à toutes les situations de handicap avec une version Facile à lire et à comprendre (FALC), illustrée, en braille, balisée, et avec l'aide de vidéos. *



* **Au total, nous sommes une vingtaine de personnes dans le groupe, dont six personnes en situation de handicap. Le groupe est très hétérogène, marqué par une grande ouverture d'esprit et une posture d'humilité. Tous sont des « sachants » mais aucun n'est arrivé en déclarant « moi, je sais ». C'était une évidence que les personnes accompagnées devaient être présentes. Cela a apporté une véritable richesse dans les échanges. Et de l'humour aussi.**

Philippe Venck, administrateur délégué national Pôle Vie sociale à la Fédération APAJH

LE RÉCIT DE



Loïc Andrien

Enseignant chercheur associé à la démarche Recherche action participative aux côtés des équipes de l'APAJH, nous parle du projet « Coopération et gouvernance participative », piloté par

Gaëlle Martin-Sisteron

Responsable du pôle accessibilité, participation sociale et citoyenne de la Direction Recherche, Développement et Qualité



RECHERCHE-ACTION PARTICIPATIVE LE POUVOIR D'AGIR EN LIGNE DE MIRE

La Fédération APAJH se lance dans une démarche de recherches actions participatives. Ces projets visent une transformation des organisations alliant savoirs scientifiques et retours d'expériences, et mobilisent personnes accompagnées, familles, militants bénévoles, professionnels, et partenaires.

« Il ne s'agit pas seulement d'une recherche "sur", mais bien d'une recherche "avec" des personnes, une enquête coopérative qui s'intéressera au sens que prend la notion de participation sociale pour ces personnes. Le terme de recherche-action renvoie à une volonté d'agir sur les organisations, sur les pratiques. Il y a donc un réel objectif concret d'innover. Mais cette innovation est nécessairement participative, donc conduite par toutes les personnes concernées. »



Le premier projet, d'une durée de 3 ans, porte sur la participation des personnes accompagnées à la gouvernance des organisations qui les suivent et les soutiennent. Le second concerne les projets personnalisés comme outils de gestion du sens de l'accompagnement.

Suite à la première réunion du comité de pilotage à l'ESAT de Meximieux, dans l'Ain, les 19, 20 et 21 septembre 2022 :
« Les premières observations réalisées sur les établissements de Meximieux montrent que malgré la bonne volonté de tous les acteurs, ce que nous identifions comme participation des personnes accompagnées se résume le plus souvent à "prendre part" ou à "bénéficier". Il existe finalement très peu d'espaces de contribution possible pour les personnes accompagnées autrement que par le travail dans des organisations où le bénévolat et l'engagement militant ont un sens et une histoire. Ces premières remarques nous font alors penser aux travaux d'Amartya Sen, philosophe et économiste, pour qui il n'y a pas de pouvoir d'agir, sans liberté d'agir. »



RETROUVER
la rubrique
« Recherche-Action
Participative »
DANS LA REVUE APAJH

* COMITÉS LOCAUX D'ÉTHIQUE

Les Comités Locaux d'Éthique APAJH au service de la bientraitance



Travailler auprès des personnes vulnérables mène parfois à des questionnements éthiques sur tout ce qui touche à la santé, la vie intime, la gestion du quotidien...

Accompagner c'est se confronter à des injonctions paradoxales. Comment concilier l'autonomie et la vulnérabilité ? Comment respecter les souhaits de chacun en garantissant la sécurité pour tous ? Les Comités Locaux d'Éthique de l'APAJH, les « CLÉ », sont des espaces d'échanges où ces dilemmes peuvent être l'objet d'une réflexion éthique et collective. 2022 était une année d'expérimentation avant un déploiement en 2023.



La mission éthique et bientraitance de la Fédération s'articule autour de trois axes : la mise en place des comités locaux d'éthique (CLÉ), la diffusion d'une culture de la bientraitance et le suivi des travaux du Haut Conseil Pédagogique et Scientifique (HCPS). *

**9
CLÉ CRÉÉS**
DANS
7 TERRITOIRES
APAJH

EN MOYENNE
**3 RÉUNIONS
PAR AN**
15 MEMBRES

4 COMITÉS
ONT DES
PERSONNES
EN SITUATION DE
HANDICAP PARMI
LES MEMBRES

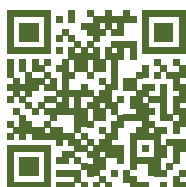
**80 % DES
PROFESSIONNELS**
REPRÉSENTÉS SONT
DES PERSONNELS
SOCIO-ÉDUCATIFS
OU PARAMÉDICAUX

**DES KITS
DE LANCEMENT**
PERSONNALISÉS

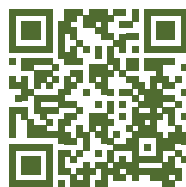
DES VIDÉOS
DE
QUESTIONNEMENTS

DÉCOUVRIR LES VIDÉOS THÉMATIQUES

autour des
questionnements
des CLÉ



« Repas livrés »



« Vie intime »

* Chacun peut, avec ce qu'il est, mener une réflexion sur l'éthique : personnes accompagnées, tous les professionnels, familles, personnes extérieures, partenaires...

Donner de l'élan à notre mouvement

**365
PARTICIPANTS
EN 2022**

Les conférences de territoires offrent un cadre de travail collectif où se rencontrent et débattent librement militants nationaux et départementaux, personnes accompagnées par les structures APAJH et leurs proches aidants, collaborateurs des associations fédérées et des établissements en gestion nationale.

En 2022, elles ont été organisées sur une journée et demie en présentiel du 23 mars au 20 avril dans sept des huit territoires APAJH et du 19 au 20 mai dans l'océan Indien, à la Réunion. Animées par des membres du bureau fédéral, elles ont rassemblé 365 personnes. Un format de rencontre qui plaît beaucoup à en juger par l'augmentation continue du nombre de participants depuis 2017 (excepté 2020 en raison de la crise sanitaire) avec une proportion toujours plus importante de personnes en situation de handicap.

* **Le « pouvoir d'agir » au cœur des conférences de territoires APAJH.**

Avec l'autodétermination en toile de fond des échanges, le pouvoir de décider et d'agir des personnes en situation de handicap a été placé au cœur de ces conférences de territoires. L'occasion d'un retour d'expérience sur le texte « Chez moi... c'est mon choix », et de revenir sur le sujet fondamental du lieu de vie comme marqueur essentiel de dignité et de citoyenneté.

Les conférences de territoires ont également permis de faire le point sur l'actualité, sur la préparation du 60^e anniversaire de l'APAJH et sur les initiatives prises par les associations. *



LE POINT DE VUE DES PARTICIPANTS

L'AUTODÉTERMINATION, QU'EST-CE QUE C'EST ?

« C'est un droit donc on doit tout mettre en œuvre pour respecter ce droit. Il faut être à l'écoute. Ce n'est pas facile à admettre pour les parents ou pour les professionnels de n'être plus "au-dessus" de la personne en situation de handicap et l'écouter. »

Un administrateur

« S'autodéterminer, c'est expérimenter et oser prendre des risques. Un de nos résidents n'était pas content d'être obligé de rentrer pour le dîner, car il voulait participer au concert après la foire. Le lendemain, il y est allé et n'est pas rentré de la nuit. Au retour, il a dit : "Je voulais y aller, donc je l'ai fait !" »

Une éducatrice spécialisée

« Pour l'instant, je travaille à la cuisine et dans une école de danse où j'aide un professeur à encadrer les jeunes. Mais maintenant, je veux être coiffeuse. J'aimerais avoir mon appartement et habiter toute seule. Je l'ai dit pendant l'atelier "parlons emploi". »

Dorine, 25 ans

* **FORMATION DES MILITANTS**

Fédérer, partager un référentiel commun et enrichir ses connaissances pour favoriser le pouvoir d'agir des militants

La formation des militants est un rendez-vous indispensable au développement du mouvement APAJH.

Les sessions de formations d'une durée de deux jours et demi offrent le temps et les conditions d'échanges nécessaires pour que militants nationaux et départementaux s'enrichissent mutuellement. Un moment d'unité, de dialogue pour renforcer le sentiment d'appartenance à un mouvement qui agit pour construire une société plus juste, inclusive, laïque et solidaire, pour le pouvoir d'agir et de choisir des personnes en situation de handicap.

Depuis 2015, les directeurs des associations se joignent à ces sessions de formation. En 2022, la directrice de la communication et le directeur financier de la Fédération ont participé à leur animation aux côtés des membres du bureau fédéral et de la direction générale.

Un cycle se termine...

Au cours de l'année 2022, à La Rochelle (Charente Maritime) pour le territoire Grand Centre, à Rouen (Seine-Maritime) pour le territoire Grand Ouest et à Charleville-Mézières (Ardennes) pour le territoire Grand-Est, le 5^e cycle de formation a été clôturé. Il portait sur le thème de la Société inclusive, sur la communication et sur les principaux indicateurs financiers à connaître pour piloter l'association.

Un autre cycle commence...

Le 6^e cycle de formation a démarré à Nogaro (Gers) pour le territoire Grand Sud-Ouest et en Guadeloupe pour les militants des Antilles et de Guyane. Ce cycle traite des thèmes suivants : « Habiter... Chez moi, c'est mon choix » ; les leviers financiers dont disposent les associations fédérées en perspective de l'évolution de l'offre ; et les missions des associations fédérées. *



**110
PARTICIPANTS
EN 2022**

LE RÉCIT DE



Michel Miklarz

Secrétaire général et un des formateurs
des sessions de formation des militants



DES FORMATIONS DES MILITANTS POUR MIEUX PARTAGER LES OBJECTIFS, UNE VISION, NOS QUESTIONNEMENTS

« Notre collectif est singulier, notre mouvement est citoyen, cela n'est pas anodin, cela nous autorise à multiplier les regards, à la fois celui d'un parent, d'un conjoint, d'un ami, d'un employeur, d'une personne en situation de handicap... d'un citoyen engagé. Par ailleurs, notre façon d'appréhender la société inclusive est parfois bien différente de celle de nombreuses organisations du champ du handicap. Il nous faut donc des espaces privilégiés pour prendre le temps de partager nos réussites et questionnements. Une Fédération prend racine dans le soutien et l'expertise qu'elle propose à ses adhérents, à l'APAJH nous faisons le choix de renforcer nos pratiques en outillant les associations de notre réseau tout au long de l'année.

De nouvelles personnes s'engagent régulièrement dans les associations et prennent des responsabilités qui les obligent. Nous avons fait le choix depuis 2009 de formations au plus proche des territoires

et sous forme de séminaires car les temps de convivialité sont aussi le ciment de l'APAJH.



Des échanges riches et variés, des débats qui éclairent nos combats et le plaisir de mieux se connaître pour aller plus vite et plus loin ensemble, c'est ce que les militants et professionnels des associations pointent à la fin de chaque session de formation.

Les thématiques sont aussi riches que l'est notre association : expliquer la transformation de l'offre médico-sociale, les attentes des autorités de tarification, ce que sont les CPOM ou encore anticiper les relations avec les médias.

Chaque militante et militant y trouve l'inspiration pour sa propre pratique associative que l'on agisse au sein d'une association qui gère des structures ou non. »

* ORGANISATION

Évolution et transformation de nos réponses d'accompagnement

Faire évoluer l'offre, c'est avant tout, pour la Fédération APAJH, un engagement et une philosophie d'accompagnement, qui donnent la possibilité aux personnes accompagnées d'avoir le droit et le pouvoir de s'exprimer, de décider et d'agir pour leur projet de vie.

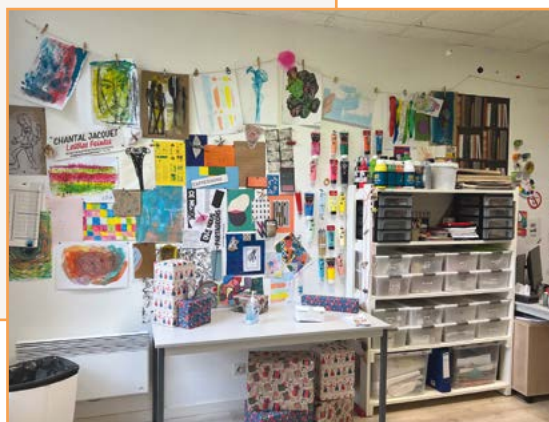
L APAJH conçoit une nouvelle approche organisationnelle pour accompagner les personnes. Le 2 février, le conseil d'administration fédéral a voté à l'unanimité, la mise en place effective des plateformes de prestations et services à la Fédération APAJH. Penser en plateformes, c'est changer d'approche, dépasser les « murs » et mobiliser les ressources d'accompagnement partout où elles sont, au sein d'un réseau ou partenariale pour faciliter la coordination de parcours. En d'autres termes, c'est organiser l'accompagnement autour de la personne en situation de handicap et en réseau.

La plateforme, c'est :

- » rechercher l'adéquation entre les choix de la personne et la réalité des possibilités ;
- » prévenir les besoins des différentes étapes ;
- » mieux connaître et faire connaître les dispositifs et les ressources disponibles ;
- » favoriser la fluidité des parcours des personnes grâce à une coordination efficiente ;
- » savoir qui a accès à quoi, dans quelles conditions et à quel moment ;
- » adopter une posture centrée sur la personne et ses intérêts. *

DASA, un dispositif pour éviter les ruptures dans le parcours d'accompagnement

Inauguré à Chaumont le 9 décembre 2022, après un an d'existence, le Dispositif d'appui et de soutien à l'accompagnement des situations complexes s'adresse aux personnes avec une notification FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé), mais pour lesquelles les offres d'accompagnement proposées, notamment en collectivité, ne correspondent pas à leurs besoins et attentes. Il se compose d'un accueil de jour de quatre places et d'une équipe mobile qui rayonne sur tout le département de la Haute-Marne. Le DASA est intégré dans la plateforme Adultes Haute-Marne de la Fédération.



* **SERVICE ACCOMPAGNEMENT-LOISIRS**

L'accès aux vacances et loisirs pour tous !

Le service Accompagnement et Loisirs organise des séjours adaptés pour les enfants, les adolescents et les adultes en situation de handicap. Des temps privilégiés de détente, d'enrichissement, de découverte et de rupture avec le cadre habituel.

Nos catalogues présentent les offres les plus variées, pour permettre à chacun de choisir ses vacances au gré de ses envies. L'APAJH est également très présente dans les différentes commissions regroupant les associations organisatrices de séjours. Cette collaboration nous permet de travailler sur les nouvelles réglementations et l'amélioration des conditions d'accueil.

En 2022, les difficultés d'embauche dans le secteur de l'animation ont entraîné une suppression ou l'adaptation de quelques séjours entraînant des limitations du nombre de vacanciers.

Ainsi, 57 démissions ont désorganisé les équipes. Ces défections ont été importantes car nombre d'animateurs recrutés n'avaient pas l'expérience de l'animation de séjours adaptés. Sur 44 séjours, plusieurs d'entre eux ont dû être annulés :

- » 3 séjours pour manque d'inscrits (3 mois avant séjour) ;
- » 3 séjours avant départ pour insuffisance d'animateurs pour garantir la sécurité des vacanciers (moins d'une semaine avant le départ) ;
- » 5 séjours programmés pour l'antenne de Marseille mais qui n'ont pu être maintenus pour des difficultés de recrutement.

Les difficultés de recrutement dans l'animation s'expliquent par plusieurs facteurs : la diminution du nombre d'animateurs formés au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), le faible niveau de rémunération au sein de la profession, le rythme complexe du travail. Il est important de trouver

des solutions pérennes pour éviter que la situation ne s'aggrave, et pour permettre à chaque vacancier de bénéficier d'un accueil adapté et de qualité. *



33
SÉJOURS
RÉALISÉS

740
BÉNÉFICIAIRES

7 817
DE JOURNÉES
« VACANCES »

433
SALARIÉS
(DIRECTION
ET ANIMATION)

3 SEMAINES
DURÉE MOYENNE
DU SÉJOUR

DÉCOUVRIR
les séjours



* **HANDICAP ASSISTANCE**

Handicap Assistance, des consultations juridiques personnalisées

Depuis 2002, service Handicap Assistance est un service d'écoute, de conseils et d'orientation juridique.

Il s'adresse principalement à des personnes en situation de handicap et leurs familles, qu'ils soient membres du réseau APAJH ou non et des personnes concernées par le handicap à divers titres.

Le service réalise des missions complémentaires toujours en lien avec les droits des personnes et l'accessibilité.

- » La mise à jour régulière et la création de fiches et dossiers thématiques sur le droit du handicap.
- » La participation aux travaux de mise en FALC de certains documents sur les droits des personnes en situation de handicap : fiches sur les cartes et sur certaines prestations.
- » La mise à jour du guide pratique du handicap en lien avec les éditions Prat.
- » Les travaux de la commission compensation/ressources du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH). *

484
CONSULTATIONS
JURIDIQUES
PERSONNALISÉES

PRÈS DE
20 %
DES DEMANDES
CONCERNENT
LES ALLOCATIONS

THÈMES ABORDÉS
10 %
L'ACCESSIBILITÉ
(LOGEMENT - PERMIS DE CONDUIRE - ERP)
11 %
L'EMPLOI

 **APAJH**
Fédération



HANDICAP ASSISTANCE

Droits des personnes,
aides financières
et techniques,
maintien à domicile,
emploi et retraite
des personnes en
situation de handicap...

Par téléphone
au **01 44 10 81 50**
les lundis et jeudis
de 9h30 à 12h



En ligne, sur
www.apajh.org



**Un service APAJH
en ligne gratuit**

© Fédération APAJH
Ne pas relier sur la voie publique

QUE RETENIR ?

01. Autodétermination

Pour l'APAJH, ce n'est pas aux professionnels, aux proches aidants, aux responsables politiques, de choisir pour la personne en situation de handicap. C'est à elle de prendre les décisions qui la concernent et d'être accompagnée, si elle en exprime le besoin afin de construire la vie dont elle a envie. Depuis 2020, un groupe de travail APAJH sur le thème de l'autodétermination élabore un projet de texte qui est au cœur des débats des conférences de territoires 2023 et du Congrès de juin 2023 à Lille.

02. Formation des militants

Depuis 2009, des sessions de formation sont proposées aux associations membres de la Fédération. Ces formations permettent d'enrichir les connaissances des militants bénévoles afin de renforcer leur pouvoir de décider et d'agir en tant que responsables au sein des associations.



03. Service Accompagnement-Loisirs

Pour l'APAJH, l'accès aux vacances et aux loisirs est essentiel pour se construire. En 2022, 33 séjours adaptés ont permis à 740 jeunes et adultes en situation de handicap de se créer des souvenirs de vacances. Il est parfois difficile de maintenir les séjours par manque de personnels d'encadrement et d'animation. 11 séjours ont dû être annulés en 2022.

04. Handicap Assistance

Le service APAJH Handicap Assistance écoute, conseille et oriente gratuitement les personnes par téléphone ou par e-mail. En 2022, 484 consultations ont été réalisées. Près de 20 % des demandes concernent les allocations et l'ouverture des droits.

METTRE, EN LUMIÈRE LE HANDICAP



Tête de réseau, la Fédération APAJH valorise les initiatives partout sur le territoire.

Mouvement citoyen, l'APAJH a un rôle de vigie et de porte-voix des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Cela implique d'identifier les enjeux et les combats induits dans la recherche d'une société inclusive, plus juste, laïque et solidaire, afin de répondre lors des grands rendez-vous médiatiques ou d'inscrire le handicap dans l'agenda des médias.

À DÉCOUVRIR

PARTENAIRES	PAGE 60
- ACCÈS À LA SANTÉ	
- MÉTIERS INCLUSIFS	
- FORMATION	
TROPHÉES APAJH	PAGE 62
PARTENARIAT MÉDIA	PAGE 64
RÉSEAUX SOCIAUX	PAGE 65
RECONNAISSANCE ET VISIBILITÉ	PAGE 66
QUE RETENIR ?	PAGE 68

* PARTENAIRES

L'UNION FAIT LA FORCE

L'APAJH développe des liens forts avec d'autres organisations nationales, politiques, du champ du sanitaire et du médico-social, mais aussi des associations. Focus sur les partenariats 2022.

* ACCÈS À LA SANTÉ

L'APAJH rejoint le réseau France Assos Santé

La Fédération APAJH a adhéré à France Assos Santé. Il s'agit du nom choisi par l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé afin de faire connaître son action comme organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts.

Le 31 mars 2022, l'APAJH est officiellement devenue adhérente de France Assos Santé. Créée en 2017, France Assos Santé s'inscrit dans la continuité d'une mobilisation de plus de 20 ans pour construire et faire reconnaître une représentation des personnes accompagnées. *

**ACCÉDEZ
AU SITE**
en scannant
le QR Code



* MÉTIERS INCLUSIFS

L'APAJH s'engage avec l'association OETH

Le 14 juin, l'APAJH a signé avec d'autres organisations, la charte de l'association Objectif d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) : « *Handiss'pensables, 5 engagements pour un secteur plus attractif et des métiers plus inclusifs!* ».

L'objectif est de répondre aux enjeux d'attractivité des secteurs du médico-social, du social et du sanitaire. Première mise en œuvre concrète de cette charte : trois journées d'événements dédiés du 14 au 16 juin pour accompagner les employeurs à s'ouvrir à toutes les compétences, faire connaître les métiers et leurs spécificités auprès des candidats et des partenaires de l'emploi et renforcer la coopération des acteurs sur le territoire. *

* FORMATION

Élargir notre action avec l'UNAFORIS

Un partenariat a été signé avec Union Nationale des Acteurs de la Formation et de la Recherche en Intervention Sociale (UNAFORIS). Il s'agit d'une association du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), qui réunit la plupart des établissements de formation en travail social de France, en un réseau national unique. *

DES PARTENARIATS NATIONAUX POUR L'ACCÈS AU SPORT POUR TOUS



CÉCILE HERNANDEZ, CHAMPIONNE EN SNOWBOARD CROSS
ET JEAN-LOUIS GARCIA LORS DES JOURNÉES NATIONALES
DU HANDISPORT EN 2022



L'APAJOH a signé une convention de partenariat avec la Fédération Française Handisport (FFH) chargée d'organiser, de promouvoir, de développer les activités physiques et sportives de compétition ou de loisir pour les personnes présentant une déficience motrice ou visuelle ou auditive. Cette convention porte notamment sur la promotion de PEP'S, un programme d'éducation physique et sportive, destiné aux professionnels et bénévoles du milieu du handicap et du secteur médico-social.



L'APAJOH et la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) se mobilisent pour le sport accessible à tous avec la manifestation « Au fil des sports ». La FFSA a reçu délégation du Ministère des Sports pour organiser, développer, coordonner et contrôler la pratique des activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap mental, intellectuel et/ou psychique. Ce partenariat de longue date (2012) se décline par les travaux d'une commission mixte au sein du pôle Vie Sociale. Elle est représentée au conseil d'administration fédéral.



L'APAJOH a signé une convention de partenariat avec la Fédération Française de Badminton (FFBaD) pilote, encourage, organise, réglemente et développe la pratique de badminton en France. Cette convention a pour objet de faire découvrir ce sport aux personnes accompagnées par l'APAJOH et favoriser l'émergence de partenariats locaux entre d'une part les établissements et services APAJOH et d'autre part les structures de la FFBaD.

**RETROUVEZ LA LISTE
DES PARTENARIATS DE L'APAJOH**
sur le site apajh.org
(qui sommes-nous ? / partenariats)



* **TROPHÉES APAJH**

Une édition placée sous le signe des retrouvailles



Les Trophées APAJH sont, depuis 2005, bien identifiés dans les agendas du handicap. Cérémonie mêlant remise de prix et soirée exceptionnelle, elle réunit chaque année plus de 1200 personnes au sein du Carrousel du Louvre. Le contexte sanitaire des dernières années avait empêché sa tenue en présentiel en 2020 et 2021.

En fil rouge de la soirée : Le Petit Prince, un thème inspirant

Ce conte porteur de valeurs communes à celles de l'APAJH, a été décliné tout au long de la cérémonie du décor aux performances artistiques, jusque dans les trophées décernés. Ainsi, chaque catégorie de trophées a été introduite par des saynètes interprétées par Francis Huster et des « petits princes » accompagnés par l'APAJH.



Toujours la musique pour créer du lien et des souvenirs

Et parce que c'est aussi une soirée de fête, Amir, Génération Boys Band (Frank Delay, Chris Keller et Allan Théo), Tété ont proposé des performances sur scène, et des échanges avec les spectateurs, pour le plus grand plaisir des groupes venus en grand nombre.

Un moment de mobilisation pour faire avancer les droits des personnes en situation de handicap

La Fédération APAJH a eu l'honneur d'accueillir Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée chargée des Personnes Handicapées qui a souligné l'importance des Trophées APAJH et des quatre catégories récompensées : « *Vous embrassez toutes les facettes des vies des personnes en situation de handicap* », afin qu'elles soient pleinement citoyennes.

Sur la scène des Trophées, la ministre a insisté sur l'aspect avant-gardiste de l'APAJH :

* **L'innovation est l'affaire de tous, de l'État mais aussi des associations et nous serons à vos côtés.**





PORTFOLIO

COUP DE PROJECTEUR SUR LES ARTISTES APAJH

Les lauréats des Trophées APAJH 2022

Trophée Ville Citoyenne et Service Public

L'Association Marche avec Liam – Handiroom (Pas-de-Calais), en partenariat avec la ville d'Arras, ont installé une salle de change accessible au cœur de la ville.

Trophée École et Culture

KILÉMA Éditions (Paris) est une nouvelle maison d'édition de littérature inclusive dédiée au Facile à lire et à comprendre (FALC).

Trophée Entreprise Citoyenne

La Biscuiterie HANDI-GASPI

(Loire-Atlantique) confectionne des biscuits bio à partir de pains invendus de plusieurs boulangeries nantaises, avec une trentaine de personnes en situation de handicap mental et psychique.

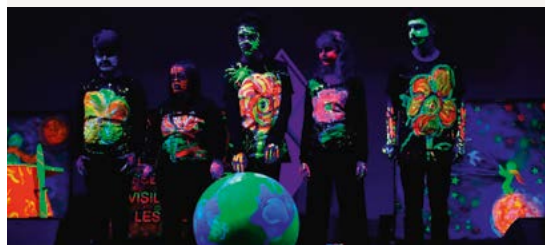
Trophée Sport

The PEAK (Charente-Maritime), un parc d'aventure qui a mis en place des outils pour que tous puissent vivre des sensations.

Partenaires de la 17^e édition des Trophées APAJH

Sodexo, MAIF, MGEN et Société Générale ont été les partenaires de cette 17^e édition des Trophées APAJH! *

**RETROUVEZ
LE BEST-OF
des Trophées
APAJH 2022**



L'IME LA SOLO (APAJH DE L'AUDE): ART VISUEL « LA FACE CACHÉE DES CHOSES »



LE FOYER D'HÉBERGEMENT ET SAMSAH (APAJH SORÈDE): THÉÂTRE « LA COMPAGNIE D'ART »



LE SESSAD ROGER HERMET (APAJH DU VAL-D'OISE): DANSE « ENFANTS DU MONDE »



HAMZA LASFAR (PLATEFORME ADULTES AUTONOMES, LAVOUR, TARN): RAP



THÉO MONZO (IME ROBERT SEGUY, APAJH DE L'AUDE): CHANT

* PARTENARIAT MÉDIA

« Partout solidaires ! », coup de projecteur sur nos initiatives avec LCP

« Partout Solidaires », c'est le nom du programme court proposé par l'APAJH dans le cadre de son partenariat avec la chaîne LCP depuis septembre 2021. Des initiatives portées par l'APAJH dans les territoires sont ainsi mises à l'honneur à travers un reportage de deux minutes.

Diffusés avant le magazine *État de Santé*, l'un des programmes phares de La Chaîne Parlementaire (LCP, le canal 13 de la TNT), les mini-reportages sont réalisés par des journalistes des chaînes locales et relayés sur LCP, ainsi que sur les réseaux sociaux.

Fort de son succès, le partenariat est renouvelé jusqu'en juin 2023, pour mettre en avant l'accompagnement de l'APAJH partout en France. *



**RETROUVER
LES REPORTAGES**
sur la chaîne YouTube
de la Fédération



Neuf sujets ont été mis à l'honneur en 2022

1. « Circuits-courts - alimentation durable », APAJH de la Creuse
2. « Plaisirs Gourmands, commerce de proximité en milieu rural », ESAT de la Fédération dans le Gers
3. « Sport - Kayak », APAJH du Calvados
« HumanLab », APAJH de Loire Atlantique
5. « Table du Pradon », ESAT de la Fédération APAJH en Seine-Maritime
6. « Café social » du foyer Le Collège géré par l'APAJH de la Loire
7. « L'action de l'APAJH à Mayotte, zoom sur la PPRAP* », Fédération APAJH
8. « Polyhandicap et lieu de vie inclusif », APAJH de Charente-Maritime
9. « Le repère d'Iteuil », APAJH de la Vienne

* PPRAP : Plateforme de Parcours Renforcés d'Accès à la Professionnalisation.

Rester connecté

La Fédération APAJH est présente sur de nombreux réseaux sociaux pour communiquer, informer et au-delà, garder le lien avec tous ceux qui s'intéressent à une société inclusive, au handicap et aux actions de l'APAJH.



**25 307
ABONNÉS**
AU 31 DÉCEMBRE
2022



**+ DE 7 000
FOLLOWERS**
AU 31 DÉCEMBRE
2022

**+ DE 350
PUBLICATIONS**



**500
ABONNÉS**
AU 31 DÉCEMBRE
2022

**52
VIDÉOS**



**10 072
ABONNÉS**
AU 31 DÉCEMBRE
2022

L'APAJH se lance sur Instagram en septembre 2022

Sur ce réseau social, la Fédération APAJH poursuit sa mission militante, avec un ton résolument décontracté et pédagogique, pour toucher un autre public et ainsi sensibiliser, informer des personnes qui ne connaîtraient pas encore ses combats citoyens, sous forme de jeux, de quiz... *

» **228** d'abonnés au 31/12/2022

» **37** publications

Une équipe pluridisciplinaire pour une communication militante et à destination des salariés de la Fédération

Édition, événementiel, communication institutionnelle, relations médias, ou communication digitale, l'APAJH est sur tous les canaux importants pour partager ses combats. L'équipe de la direction de la communication accompagne tout au long de l'année les élus dans leur engagement, les associations fédérées qui le souhaitent et chaque structure de la Fédération qui en fait la demande, tout en restant en soutien des équipes du siège lors de l'organisation d'événements nationaux de la vie associative.

En 2022 :

- » **17** communiqués de presse – **49** sollicitations pour des sujets nationaux ;
- » **2** revues APAJH, semestrielle, tirage à 11000 exemplaires ;
- » **6** lettres « *En Direct* », un webzine « *Décryptage* » ;
- » **11** podcasts « Ensemble, on fait le point ».



* RECONNAISSANCE ET VISIBILITÉ

Retour sur un an de moments marquants dans les médias

#15 JANVIER

Dans le cadre de la campagne présidentielle, Jean-Louis Garcia réagit aux propos d'Éric Zemmour qui a dénoncé une « *obsession de l'inclusion* » pour les enfants en situation de handicap et a affirmé « *qu'il faut effectivement des établissements spécialisés* » pour scolariser les enfants en situation de handicap. *



#18 FÉVRIER

L'APAJH se mobilise pour la Conférence des métiers de l'accompagnement social et du médico-social, organisée par le gouvernement suite à des mois de négociations pour que l'ensemble des professionnels du secteur social et médico-social puissent être revalorisés dans le cadre du Ségur de la Santé. *



#2 MARS

L'APAJH affirme sa solidarité avec le peuple ukrainien et se met à la disposition des pouvoirs publics pour faciliter l'accueil des exilés ukrainiens en situation de handicap. *

#15 AVRIL

L'APAJH réaffirme la nécessité de déconjugaliser l'allocation adulte handicapé. Jean-Louis Garcia a réagi auprès de Handicap.fr suite à l'interview sur France info le 15 avril 2022, d'Emmanuel Macron sur ce sujet. Il a rappelé l'urgence de légiférer sur cette injustice, regrettant qu'Emmanuel Macron n'ait pas agi avant malgré les alertes de toutes les parties prenantes. *



#28 JUILLET

France Inter a dédié une émission du « Téléphone Sonne » au sujet « Établissements pour handicapés : le calvaire du manque de personnel l'été ». Jean-Louis Garcia a participé aux côtés d'autres invités, pour répondre aux questions des auditeurs. *



#16 AOÛT

L'APAJH a été choisie par la chaîne Chérie 25 pour faire partie d'un programme spécial qui met en avant des associations et des organismes avec un spot de 2 minutes 30 pour expliquer l'APAJH, son histoire, ses actions et sa vision depuis 1962 pour une société inclusive, juste, laïque et solidaire. *

LA RENTRÉE SCOLAIRE Un temps fort médiatique en 2022

L'APAJH fait le point sur l'école inclusive dans **parents.fr** avec Sarah Peyronnet, responsable du pôle Enfance, Scolarisation, Formation professionnelle.

Dans **Hospimedia** face à un contexte particulièrement difficile, laissant craindre le manque de personnels de l'Éducation nationale, Jean-Louis Garcia a alerté sur le risque que le handicap soit le grand perdant de ces difficultés de recrutement.



#28 SEPTEMBRE

Au micro de France Bleu Creuse, Jean-Louis Garcia a rappelé que la marche vers une société inclusive n'est pas une utopie si l'on fait preuve d'innovation, à l'occasion du colloque de l'APAJH de la Creuse « L'inclusion, qui ? quand ? comment ? » ✱

franceinfo:

#9 OCTOBRE

À l'occasion de la Journée mondiale du handicap, Jean-Louis Garcia était interviewé en direct par France Info pour évoquer le besoin de « révolution culturelle » pour bâtir une société inclusive. ✱

#DÉCEMBRE

Dans le cadre du déplacement militant en Guadeloupe (formation des militants, Conférence du territoire, les 60 ans), Jean-Louis Garcia, parfois accompagné par Christian Corinthe, président de l'APAJH de Guadeloupe a réalisé des interviews pour aborder divers sujets importants pour ce territoire, pour la radio RCI Guadeloupe, la « Tranche info » de canal 10 et pour Guadeloupe la 1^{ère}. ✱

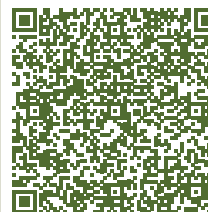


14 au 20 novembre - Semaine européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées

Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH a été interviewé dans le 13 h de Mayotte la 1^{ère}, pour évoquer la création de la première Entreprise Adaptée de Mayotte.



Le 17 novembre, RFI est allée visiter l'Entreprise adaptée APAJH de Levallois (site Alfortville) et à la rencontre de ses 70 travailleurs, pour recueillir leurs témoignages sur leur quotidien.



Jean-Louis Leduc, directeur général de la Fédération APAJH, a répondu aux questions de AEF info pour évoquer le rôle des Entreprises Adaptées et des Établissements et Services d'Aide par le Travail dans l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.





QUE RETENIR ?

01. Partenariats

L'APAJH développe des partenariats avec d'autres organisations nationales, sur le champ du sanitaire et du médico-social, de la scolarisation, de l'emploi, du sport... En 2022, La Fédération a concrétisé trois nouveaux partenariats avec : France Assos Santé, l'association Objectif d'emploi des travailleurs handicapés (OETH), et UNAFORIS, l'Union nationale des acteurs de la formation et de la recherche en intervention sociale.

02. Trophées APAJH 2022

La 17^e édition des Trophées APAJH avait pour thème « Le Petit Prince », l'ouvrage d'Antoine de Saint-Exupéry. La ministre en charge des personnes handicapées était présente pour saluer les spectateurs, les 4 lauréats 2022 et les artistes présents sur scène. En 2022, cinq artistes ou troupes APAJH étaient en pleine lumière au côté du chanteur Amir.

03. Partout solidaires

La chaîne LCP (canal 13 de la TNT) et la Fédération APAJH sont partenaires depuis septembre 2021. La chaîne diffuse chaque mois un reportage de 2 minutes avant l'émission *État de Santé*. Cela permet d'expliquer et de montrer les différentes actions réalisées par l'association. Les reportages sont aussi disponibles sur la chaîne YouTube de la Fédération.

04. Relation avec les médias

Tout au long de l'année, la Fédération APAJH est interpellée afin de réagir à l'actualité. De nombreuses interviews sont ainsi réalisées par le président de la Fédération, le directeur général ou encore différents professionnels APAJH en fonction des expertises attendues et des thèmes traités par les journalistes. En 2022, 49 sollicitations de médias ont été traitées.

De l'utopie ...

Gilbert

92 ans
TERMES-D'ARMAGNAC
EHPAD La Tour de l'Âge d'Or
Gers

« Non, non, je n'aime pas
qu'on me pousse.
Je me débrouille. »

... au même temps qu'il lance un regard plein
de confiance à la proposition de l'aider avec
un fauteuil, de sa chambre à la salle d'activité.

... une photographie de Raymond
Buisson, gilet en laine fin, ses mains calleuses qui
ont permis d'être habillé pour le porter, et bien sûr son
large sourire sur sa tête, alors même qu'il est
assis, derrière des vitres fermées. On dirait un vieux
et barbu, qui ne veut pas se laisser approcher,
qui veut bien le faire croire. « Des photos ?
... les photos des personnes âgées ? »

...



UN SIÈGE FÉDÉRAL AU SERVICE DU RÉSEAU



En décembre 2022, le siège est désormais
situé au 17 rue de l'Arrivée, 75015 Paris

Qualité de l'accompagnement, gestion financière, ressources humaines, communication ou encore pilotage du système d'information, à la fois ressources et experts métiers, les collaborateurs du siège accompagnent et soutiennent le réseau APAJH sur l'ensemble du territoire, et auprès de l'ensemble des structures.

Sous la houlette de la direction générale, les directions et services du siège mettent en œuvre les orientations fixées par les assemblées générales et les décisions du conseil d'administration.

En amont, et en collaboration avec les commissions, par leurs études et analyses, ils éclairent et préparent les travaux du conseil d'administration.

Relais essentiels, ils réalisent en harmonie avec les administrateurs élus les objectifs de l'APAJH et veillent à leur traduction concrète en lien avec établissements et services. Les directions et services du siège mettent leurs expertises à disposition des associations APAJH et des structures directement gérées par la Fédération, via ses huit territoires de gestion. La direction générale est composée du directeur général, Jean Louis Leduc, d'une directrice générale adjointe, Mélanie Bourjal, et d'un directeur général adjoint, Stéphane Paravel.

LE SÉMINAIRE DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS À ALBI

Du 29 novembre au 1^{er} décembre 2022, les directrices et les directeurs des structures gérées par la Fédération se sont retrouvés à Albi, pour le séminaire annuel. Ces moments d'échange ont notamment permis de réfléchir ensemble à l'attractivité de nos métiers et au management. Comme chaque année, un document de synthèse permet de conserver les éléments essentiels de ces trois jours.

À DÉCOUVRIR

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	PAGE 72
DIRECTION FINANCIÈRE	PAGE 75
DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DSI)	PAGE 75
DIRECTION RECHERCHES DÉVELOPPEMENT QUALITÉ (DRDQ)	PAGE 76
SERVICE JURIDIQUE	PAGE 78
SERVICE PRÉVOYANCE	PAGE 79
SERVICE « VIE ASSOCIATIVE ET FÉDÉRALE »	PAGE 80

* DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Au service des forces vives de l'APAJOH

La Direction des Ressources Humaines travaille quotidiennement autour de six axes qui sont : le développement professionnel (recrutement, formation, gestion des carrières), les relations sociales, l'administration du personnel et le contrôle de gestion sociale, le conseil aux opérationnels de terrain, la gestion des contentieux et la communication RH.

Ces champs d'intervention sont réalisés dans un souci permanent d'amélioration continue de nos actions, de professionnalisation et de sécurisation de nos pratiques. Dans le cadre de la réalisation de ses missions, la Direction des Ressources Humaines s'appuie sur un réseau de responsables Ressources Humaines et de Chargés Ressources Humaines.

L'APAJOH, engagée pour l'égalité professionnelle femme-homme

Toutes les entreprises d'au moins 50 salariés doivent publier leur index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. À l'APAJOH, en 2022, cet index est de 93 points sur 100.

Au quotidien, nous comptons sur chacun pour améliorer cet index dont nous pouvons déjà collectivement être fiers.

Par ailleurs, les entreprises ont l'obligation de publier leurs résultats en termes d'écart éventuels de représentation entre les femmes et les hommes parmi leurs cadres dirigeants et les membres de leurs instances dirigeantes.

Elles doivent atteindre un objectif de 30 % à partir du 1^{er} mars 2026. À l'APAJOH, cet objectif est atteint parmi les membres des instances dirigeantes avec 38 % de femmes pour 62 % d'hommes. *

SIRH, un nouvel outil pour centraliser et optimiser l'ensemble des missions RH

Un SIRH est un outil informatique qui couvre l'ensemble des processus liés à la fonction ressources humaines : gestion des paies et des notes de frais, gestion des temps et des activités, recrutement/formation/gestion des carrières.

Initialement prévu début 2022, le projet a été décalé en raison de la crise sanitaire mais aussi d'une volonté de paramétrer le futur outil de la manière la plus précise possible afin de répondre aux spécificités des différentes structures APAJOH.

Équipes comptables, responsables des ressources humaines et leurs équipes, chefs de service et directeurs de structures, tous mettent leur force en commun pour un outil qui est utilisé par l'ensemble des salariés depuis le mois de décembre 2022.

Pour la gestion des 4 000 salariés de la Fédération APAJOH et 2 000 travailleurs d'ESAT, le SIRH se compose de plusieurs logiciels : ADP (paie), Chronos (gestion des temps), Foederis (recrutement, formation, gestion des carrières), Phileas (notes de frais).

LES FORCES VIVES DE LA FÉDÉRATION

en chiffres



3 924 salariés
au 31 décembre 2022

9 ans d'ancienneté
en moyenne



536 embauches
en 2022 (CDI)

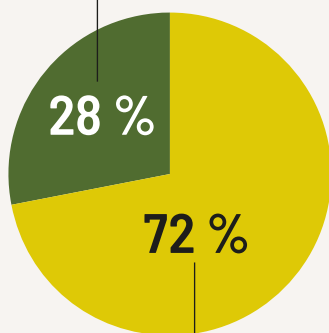
92 % des contrats
en CDI

RÉPARTITION

par genre



Effectif hommes



Effectif femmes

93/100
INDEX ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE
FEMMES-HOMMES

Il se décline ainsi :

38/40 >> indicateur écart
de rémunérations

20/20 >> indicateur écart
de taux d'augmentation

15/15 >> indicateur écart
de taux de promotion

15/15 >> indicateur retour
de congés maternité

05/10 >> indicateur hautes
rémunérations

Sofian Bouaricha
Coordonnateur Paie national



LE RÉCIT DE

SIRH, FOCUS SUR L'OUTIL DE PAIE

QUE VA VOUS APPORTER L'UTILISATION D'ADP POUR LA GESTION DES PAIES ?

Ça va être un gain de temps énorme !

Par exemple, pour créer la fiche d'un nouveau salarié, ce sera beaucoup plus simple et rapide. La plus grande amélioration pour moi vient du module « Assistant de Contrôle Expert » qui permet de synthétiser et contrôler d'un seul coup les charges sociales, et de vérifier la DSN au fur et à mesure (déclarations sociales nominatives).

Auparavant, nous devions procéder avec des tableaux Excel et tout vérifier manuellement. Avec ADP, nous recevons une alerte immédiatement. Nous allons pouvoir générer le contrat de travail en numérique, le solde de tout compte, etc. Cela va de nouveau nous permettre de gagner beaucoup de temps et aussi de brasser moins de papier.



ET QUELS AVANTAGES POUR LES SALARIÉS ?

Les bulletins de paie seront dématérialisés, sauf pour les salariés qui ne le souhaitent pas. Au lieu de recevoir leur bulletin papier, les professionnels recevront un e-mail avec un lien vers leur « coffre-fort numérique » (Digiposte) dans lequel ils pourront retrouver tous leurs bulletins de salaire.

Ils trouveront également des informations supplémentaires sur leur bulletin de salaire avec le calendrier de leurs événements : congés, maladies, etc. Avec le déploiement du SIRH, nous avons l'opportunité et l'objectif d'harmoniser les pratiques de tous les territoires APAJH.

* DIRECTION FINANCIÈRE

Une gestion maîtrisée et responsable

L'année 2022 se caractérise par une activité des structures en gestion directe à plein régime malgré un contexte post-crise sanitaire et par la reprise des projets d'investissements.

L'actualisation du plan pluriannuel d'investissements national, pour la période 2023-2027, témoigne d'une stratégie volontaire avec de nombreux projets aux montants d'investissement significatifs, notamment avec des projets élaborés non plus au niveau d'un établissement mais d'une plateforme d'établissements et services.

En 2022, la Direction financière a majoritairement participé à assurer le fonctionnement des établissements, des services et du siège de la Fédération par ses activités opérationnelles au quotidien. Dans le cadre des activités opérationnelles, l'accompagnement de la structuration des territoires apparaît comme une priorité. C'est en effet à ce niveau que doivent être structurées les fonctions support pour une bonne organisation dans un contexte de développement de la Fédération.

* **La Banque de France a confirmé la cotation de la Fédération au niveau B1, équivalente dans la nouvelle échelle à l'ancienne cotation B3+, soit une capacité très forte à honorer ses engagements financiers.**

* DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DSI)

Accompagner la transformation numérique

Dans un but affirmé d'élever la maturité numérique de la Fédération APAJH, la mise en œuvre des projets se poursuit tout en renforçant la sécurité et en améliorant la prévention des risques cyber.

Deux projets logiciels d'envergure, SIRH et MEDIATEAM (Dossier unique informatisé) font l'actualité de la DRH et de la DRDQ.

Au titre du renforcement de la sécurité des données, la DSI a engagé de nombreux projets.

D'abord le projet SSO/GDI permettra de simplifier les accès aux ressources du système d'information par une authentification unique à l'échelle de chaque utilisateur.

Au titre de la stabilité des connexions, un grand projet de mise en conformité des réseaux locaux a été lancé en 2022, à l'échelle de tous les établissements.

La DSI pilote le renouvellement de l'ensemble du réseau de télécommunication des données en VPN pour *Virtual Private Network*, qui signifie Réseau Privé Virtuel en français, et de toutes les configurations de téléphonie fixe au profit de la technologie TOIP (téléphonie via internet).

Un plan d'action de cyber sécurité a été initié en 2022, avec comme objectifs, la sensibilisation des utilisateurs, la rédaction d'une procédure de gestion de crise et l'établissement d'une lettre d'intention qui préfigure la rédaction de la politique de sécurité du système d'information (PSSI) mise en œuvre depuis 2012.

Chaque année, la direction financière publie les comptes consolidés en lien avec les territoires. Le document est à retrouver dans l'espace Ressources documentaires du site apajh.org.

* **DIRECTION RECHERCHES DÉVELOPPEMENT QUALITÉ (DRDQ)**

Amélioration continue, développement et innovation

L'APAJH est doté d'une direction Recherches Développement Qualité pour donner de l'ampleur, de l'expertise et de la prospective au combat militant. Elle offre un appui technique pour la définition de stratégies, promeut l'utilisation du numérique en santé, anime la démarche d'amélioration continue, accompagne le développement de l'offre sociale et médico-sociale et pilote des actions de recherches.

Un nouveau projet de service

La direction a formalisé son projet de service en décembre 2022. Elle réalise quatre missions et cinq ensembles de prestations au service de la gouvernance militante fédérale, des associations adhérentes et des établissements en gestion nationale.

Des outils au service du réseau APAJH

Les responsables de pôle soutiennent les travaux des pôles d'actions et de réflexions (voir page 54), forment et conseillent, proposent une animation de réseaux et des échanges de pratiques, conçoivent des outils au service d'un accompagnement respectueux des droits des personnes. Le chargé de mission graphisme et accessibilité œuvre à la mise accessibilité de l'information produite par la Fédération. Un responsable est dédié au déploiement de l'activité en milieu pénitentiaire et des Travaux d'Intérêt Général (TIG).



**LE PROJET
DE SERVICE**

L'animation de l'équipe des RQSE

La responsable Qualité Sécurité Environnement nationale et la chargée de mission QSE animent l'équipe des RQSE des territoires. Ensemble, ils pilotent la démarche d'amélioration continue de la qualité, en soutien des directions d'établissements.

Le déploiement du dossier usager informatisé (DUI)

Le chef de projet applicatif, son assistant, les référents territoriaux Mediateam et les Formateurs Internes Mediateam sont à pied d'œuvre pour déployer le dossier usager informatisé dans les établissements en gestion nationale. La Fédération pilote directement deux projets « ESMS Numérique » dans l'hexagone et à Mayotte.

La veille documentaire et juridique

La responsable Veille, Documentation, Consultation produit la veille documentaire et juridique diffusée au réseau tous les 15 jours. Elle met à jour la FAQ Accompagnement. *

**4 SYSTÈMES
D'INFORMATION
PILOTÉS**

**11 AUDITS
INTERNES
CROISÉS**

**22 PUBLICATIONS
DE LA VEILLE
DOCUMENTAIRE
ET JURIDIQUE**

**9 GROUPES
DE TRAVAIL
INSTITUTIONNELS
SUIVIS**

**108 FORMATEURS
INTERNE
MÉDIATEAM
OPÉRATIONNELS**

**7 PROJETS
D'ÉTABLISSEMENTS
CONTRÔLÉS
POUR LA
GOUVERNANCE**

**20 PROJETS
DE TRADUCTION
DE DOCUMENTS
EN FALC**

LE RÉCIT DE



Sabrina Marzella

Responsable de l'organisme de formation

L'ORGANISME DE FORMATION DE L'APAJH SE RENOUVELLE DANS SON NOUVEAU PROJET PÉDAGOGIQUE

Comment s'articule ce nouveau projet pédagogique ?

L'organisme de formation a souhaité adapter son projet aux évolutions de notre secteur et l'ancrer davantage dans le mouvement APAJH.

Il s'articule autour de trois axes :

1. le pouvoir d'agir et la qualité de vie des personnes accompagnées (autour de l'autodétermination) ;
2. les outils et méthodologies d'accompagnement et les ateliers du management (pour les professionnels du médico-social) ;
3. l'inclusion pour tous (Facile à lire à comprendre, l'Habitat inclusif, les Comités locaux d'éthique, etc.).

Comment avez-vous construit ce nouveau projet ?

Nous travaillons avec les responsables Ressources Humaines des territoires et les directeurs de structures. Nous nous appuyons aussi sur les retours de nos formateurs et stagiaires, ce qui a permis de créer une offre modulaire et adaptable en fonction des établissements et publics sur quasi tous nos thèmes de formation.

En parallèle, nous avons noué un partenariat avec UNAFORIS (Union Nationale des Acteurs de la Formation et de la Recherche en Intervention Sociale).

Quels ont été les faits marquants en 2022 ?

L'organisme de formation s'est ouvert largement afin de proposer des prestations hors du réseau APAJH.

Nous avons créé des modules sur-mesure pour des clients hors secteur médico-social, et avons travaillé pour des collectivités telles que la Mairie de Grenoble et la Mairie de Boissy-St-Léger.

Dès 2022, nous avons travaillé en partenariat avec Sodexo pour la préparation de l'inclusion de travailleurs des ESAT APAJH au sein des équipes du groupe restauration pour Roland Garros 2023 et les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.

La mobilisation a été très importante auprès des professionnels des établissements pénitentiaires et des personnes en situation de handicap placées sous-main de justice.



**186
SESSIONS
DE FORMATION**

**1976
STAGIAIRES
FORMÉS**

**1164
STAGIAIRES
ISSUS DES
STRUCTURES
GÉRÉES PAR
LA FÉDÉRATION**

**93 %
DE TAUX DE
SATISFACTION**

* SERVICE JURIDIQUE

Conseil, formation, veille et information juridique

Le service juridique intervient sur un périmètre national et peut être sollicité sur toute question juridique. Il assure différentes missions notamment de conseil et d'accompagnement des structures au quotidien, de formation continue des professionnels et de veille juridique.

L'année 2022 a été particulièrement marquée par le soutien aux projets portés par la Direction des Ressources Humaines, notamment la participation au paramétrage du logiciel de gestion des temps Chronos. Cet accompagnement a également abouti à la rédaction d'un guide d'application à destination des managers, de l'accord d'entreprise relatif au temps de travail signé fin septembre 2022.

L'année 2022 a aussi été marquée en droit commercial par la tendance inflationniste, qui a engendré de multiples demandes de révisions de prix extracontractuelles, notamment pour nos fournisseurs d'énergie et nos prestataires restauration. *

82 CONSULTATIONS JURIDIQUES

ONT ÉTÉ RÉALISÉES
POUR LE COMPTE
DES ASSOCIATIONS
APAJH.

4 NUMÉROS DE LA PUBLICATION APAJH RH ONT ÉTÉ PUBLIÉS

5 SESSIONS DE FORMATION EN DROIT DU TRAVAIL PROFESSIONNEL

ONT ÉTÉ DISPENSÉES
AUX SALARIÉS DE LA FÉDÉRATION

Les missions du service juridique

- » **Le conseil et l'accompagnement des structures gérées directement par la Fédération :** le conseil juridique en droit social et conseil juridique général (droit des contrats, droit de l'action sociale, droit immobilier, droit des associations, droit des collectivités territoriales, droit fiscal, etc., et notamment le droit commercial, par exemple : négociation des clauses contractuelles soumises par nos prestataires).
- » **Le conseil et l'accompagnement des associations fédérées du réseau APAJH (clients externes).**
- » **La formation en interne au droit du travail des professionnels :** depuis 2020, le service juridique a construit et déployé la formation sur « les fondamentaux du droit du travail ».
- » **Le suivi contentieux.**
- » **La veille juridique sociale** avec une veille active en droit du travail et la publication APAJH RH d'actualité juridique en droit social.

Anticiper et rassurer

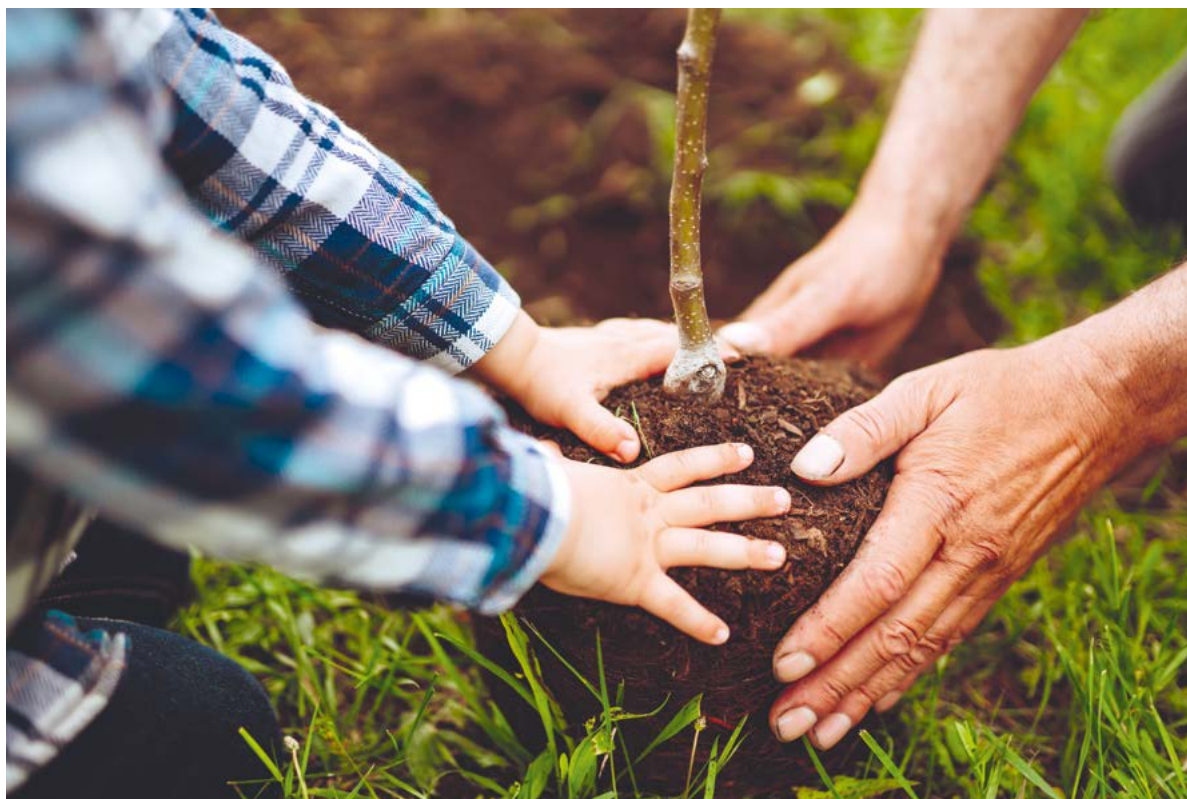
Le service APAJH Prévoyance est destiné aux adhérents de l'APAJH.

Dans le cadre de sa mission principale qui est d'assurer un meilleur avenir financier aux bénéficiaires en situation de handicap, le service écoute et conseille les familles ainsi que ses partenaires en matière de prévoyance. Débuté dans les années 70, le service n'offre plus la possibilité de souscrire un contrat de prévoyance mais gère et assiste les assurés des contrats en cours.

Au décès, le service apporte son expertise et son soutien pour la mise en place de la rente, du capital ou accompagne pour le rachat d'un contrat d'assurance-vie. *

4
ACTIVITÉS AU CŒUR
DU SERVICE PRÉVOYANCE :
GESTION, CONTRÔLE,
SUIVIE DE
LA RÉGLEMENTATION,
CONSEILS

331
CONTRATS
DE PRÉVOYANCE
GÉRÉS,
AU 31/12/2022



* SERVICE « VIE ASSOCIATIVE ET FÉDÉRALE »

Accompagner les associations, renforcer les relations fédérales

L'accompagnement des associations fédérées est une priorité.

Le service veille en relation avec les directions et services du siège, à transmettre les informations réflexions, positions et décisions prises par la Fédération auprès des associations APAJH. Il assure le lien avec les associations fédérées et affiliées et ses adhérents, et améliore sans cesse la qualité de service auprès de ses associations, en répondant à l'ensemble de leurs besoins et en accompagnant leur montée en compétences et connaissance à travers les formations des militants par exemple.

Le service a aussi la charge de l'organisation des réunions statutaires : bureau fédéral, conseil d'administration, conseils de région, conférences de territoire, journée des présidentes et présidents, assemblée générale et congrès.

Ce service contribue au renforcement des relations fédérales en développant une dynamique d'information interne en lien avec la Direction de la communication. Il facilite les échanges entre les associations APAJH et des interlocuteurs et experts du réseau afin de contribuer à l'émergence de nouveaux projets. *

La Journée des présidentes et présidents des associations APAJH

Elle ouvre une période de six mois avant l'assemblée générale. Elle s'est tenue le samedi 12 mars 2022. À l'ordre du jour : des sujets choisis par les associations.

1. **Attractivité des métiers du social et du médico-social**
2. **Communication au sein du réseau**
3. **Rôle des associations pour les législatives (Réflexe handicap)**
4. **La transformation de l'offre (outils et plateformes) et le dossier unique informatisé des usagers**
5. **Les finances et le Plan Pluriannuel d'Investissement**
6. **École inclusive**
7. **Formation des militants bénévoles**
8. **60 ans de la Fédération – les actions programmées**

Les changements à la tête des associations APAJH en 2022

» APAJH du Calvados

Le 6 juillet 2022, François Geindre (décédé début janvier 2023) succède à Maryvonne Debarre (présidence 2006-2021). Elle redevient 1^{re} vice-présidente en 2023.

» APAJH de l'Isère

Le 21 septembre 2022, Élisabeth Nicoud succède à Pierre Pellissier (présidence 2008-2022).

» APAJH de Loire-Atlantique

Le 30 juin 2022, Christine Lamberts a succédé à Rémi Turpin (présidence 2004-2022).

» APAJH de la Vienne

Le 27 juillet 2022 : Sandrine Miralles succède à Francis Gomez (présidence 2011-2022).

» APAJH Territoire de Belfort

Le 1^{er} décembre 2022, Philippe Venck succède à Monique Sarrazin (2008-2021).

EN CONCLUSION



Michel Miklarz

Secrétaire général de la Fédération APAJH



Obligation statutaire et légale, le rapport d'activité annuel s'inscrit dans un mouvement historique de l'APAJH. Il présente à la fois un arrêt sur 12 mois d'activité tout en les resituant dans une dynamique créée par la mise en œuvre des orientations décidées par les précédentes assemblées générales de la Fédération.

La difficulté de l'exercice réside dans la recherche de la mise en lumière d'actions extraites d'une période dense et riche d'initiatives tant militantes que professionnelles.

Pour le rapport d'activité 2022 nous avons décidé d'évoluer en proposant une nouvelle formule de présentation, plus ambitieuse quant à l'esthétique et à l'accessibilité des informations. L'année du 60^e anniversaire de l'APAJH nous a semblé le bon moment.

Le fond du rapport d'activité et de son complément que nous présenterons à Lille seront débattus et seront soumis au vote des délégués. Mais sur la forme également, vous nous direz si nous avons fait les bons choix concernant les textes, les couleurs, les graphiques... Nous avons voulu mettre davantage en valeur le fond en modifiant la forme.

Ce document profondément repensé est également un outil de plus au service de notre combat pour que notre utopie d'aujourd'hui soit la réalité de demain. Il a vocation à servir de support de présentation de ce qu'est l'APAJH aujourd'hui, de ce qu'elle réalise et de ce qu'elle imagine et prépare pour l'avenir.

Ce rapport d'activité est aussi un objet de communication proposé aux militants et aux collaborateurs.



Il faut oser ou se résigner à tout.

Tite-Live



Fédération APAJH
Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
29^e étage - Boîte aux lettres 35
75755 PARIS Cedex 15